



Investir dans les populations rurales

République d'Haïti

Note de stratégie de pays – 2025-2027

Rapport principal et appendices

Date du document : 7-Jul 2025
Rapport n° : 7307-HT

Latin America and Caribbean Division
Département des Opérations Pays

Table des matières

Sigles et acronymes	ii
Carte du pays indiquant les zones d'intervention du FIDA	v
I. Diagnostic concernant le pays	6
II. Justification et calendrier	8
III. Leçons apprises du portefeuille :	9
IV. Objectifs stratégiques	11
V. Engagement prévu du FIDA	14

Appendices

Appendice 1 - Cadre de résultat
Appendice 2 - Etude des PESEC
Appendice 3 - Matrice intégrée des risques pays
Appendice 4 - Document d'évaluation de la fragilité
Appendice 5 - Cadres politiques sectoriels
Appendice 6 - Partenariats

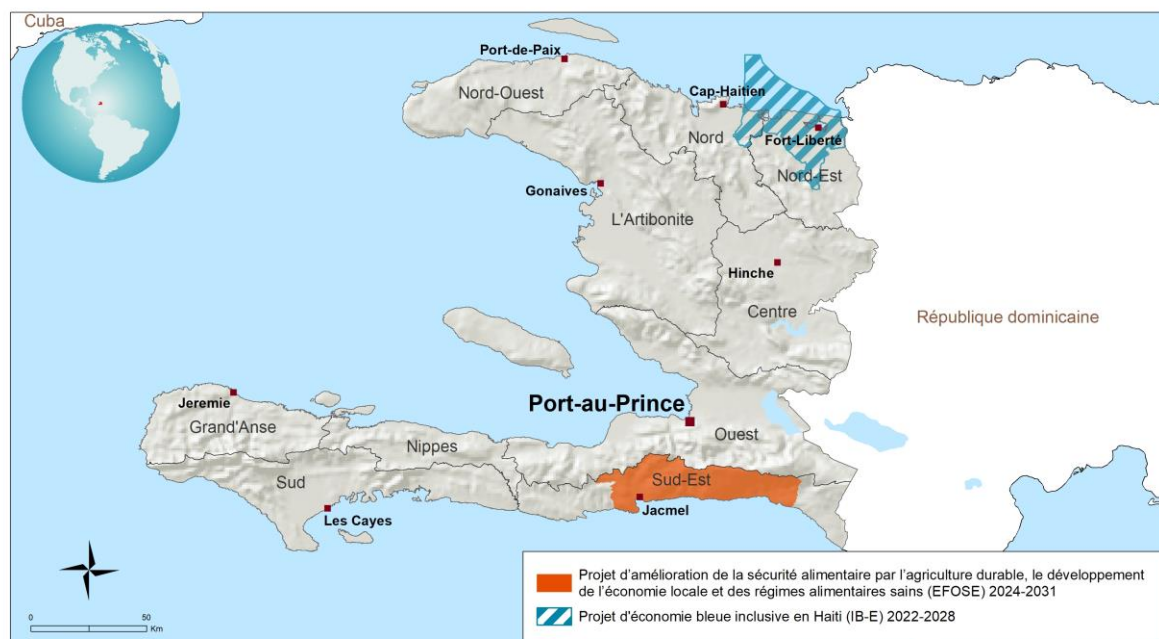
Sigles et acronymes

AAT	Association traditionnelle de travail
ACDED	Action pour un Développement Durable
AFD	Agence Française de Développement
APD	Aide Publique au Développement
ASEC	Assemblée de la Section Communale
BAC	Bureaux Agricoles Communaux
BID	Banque Interaméricaine de Développement
BINUH	Bureau Intégré des Nations Unies en Haïti
BM	Banque Mondiale
BSAP	Brigades de Surveillance des Aires Protégées
BSEIPH	Bureau du Secrétaire d'État à l'intégration des Personnes Handicapées
CASEC	Conseil d'Administration de la Section Communale
CCD/UNSDCF	Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable
CEP	Champ Ecole Paysan
CIAT	Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire
CLES	Collectif de lutte contre l'exclusion sociale
CNSA	Coordination Nationale de Sécurité Alimentaire
COSOP	Programme d'Opportunités Stratégiques pour le Pays
CPT	Conseil Présidentiel de Transition
CROSE	Coordination Régionale des Organisations du Sud-Est
CVJR	Commission Vérité, Justice et Réparation
DHP	Direction d'Hygiène Publique
EFOSE	Amélioration de la sécurité alimentaire par l'agriculture durable, le développement de l'économie locale et des régimes alimentaires sains
EIES	Évaluations d'Impacts Environnementaux et Sociaux
ERIC	Évaluation Rapide de l'Impact de la Crise sécuritaire en Haïti
FADH	Forces Armées d'Haïti
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FHB	Fonds Haïtien pour la Biodiversité
FoProBiM	Fondation pour la Protection de la Biodiversité Marine
GAFSP	Global Agriculture and Food Security Program

GEF	Global Environment Facility
GTSAN	Groupe Technique de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
IDH	Indice de développement humain
HELP	Haitian Economic Lift Program
HOPE	Haitian Hemispheric Opportunity through Partnership Encouragement
HTG	Gourde Haïtienne
I-BE	Projet d'Économie Bleue Inclusive
IFC	Société Financière Internationale
IHSI	Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique
INDDESC	Institut National pour la Défense des Droits Économiques, Sociaux et Culturels
MARNDR	Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural
MCFDF	Ministère à la Condition Féminine et aux Droits des Femmes
MDE	Ministère de l'Environnement
MEF	Ministère de l'Économie et des Finances
MJSAC	Ministère de la Jeunesse, des Sports et de l'Action Civique
MMAS	Mission Multinationale d'Appui à la Sécurité
MoU	Memorandum of Understanding
MSPP	Ministère de la Santé Publique et de la Population
CSN	Note de Stratégie de Pays
OCB	Organisations Communautaires de Base
OCHA	Bureau des Nations Unies pour la Coordination des Affaires Humanitaires
OEA	Organisation des États Américains
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisations Non Gouvernementales
ONU	Organisation des Nations Unies
OS	Objectif stratégique
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PANA	Plan d'Action National d'Adaptation
PAN-LCD	Plan d'Action National de Lutte Contre la Désertification
PaP	Port-au-Prince
PARSA	Projet d'agriculture résiliente pour la sécurité alimentaire

PDNA	Évaluation post-catastrophe – Séisme d'août 2021
PESEC	Procédures d'Évaluation Sociale, Environnementale et Climatique
PGES	Plans de Gestion Environnementale et Sociale
PIB	Produit Intérieur Brut
PITAG	Programme d'Innovation Technologique Agricole et Agroforestière
PNA	Plan National d'Adaptation
PNCC	Politique Nationale sur les Changements Climatiques
PNCS	Programme National de Cantines Scolaires
PNDA	Plan National de Développement Agricole
PNH	Police Nationale d'Haïti
PNSAN	Plan National pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
PNUD	Programme des Nations-Unies pour le Développement
PPP	Partenariat Public-Privé
PSDH	Plan Stratégique de Développement d'Haïti
PSNAS	Politique et Stratégie Nationales d'Alimentation Scolaire
PSNSSANH	Politique et Stratégie Nationales de Souveraineté et Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle d'Haïti
PURRACO	Projet d'Urgence pour le Renforcement de la Résilience des Petits Agriculteurs face aux Conséquences de la COVID-19
SPANB	Stratégie et Plan d'Action Nationale pour la Biodiversité
SSE	Système de Suivi et Évaluation
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
UCGPPP	Unité Centrale de Gestion des Partenariats Public-Privé
UE	Union Européenne
UICN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
UNICEF	Fonds de Nations Unies pour l'enfance
USD	Dollar des États-Unis
VBG	Violences Basées sur le Genre
ZCB	Zones clés de la biodiversité

Carte du pays indiquant les zones d'intervention du FIDA



Les appellations employées et la présentation des données n'expriment aucune position particulière du FIDA quant au tracé des frontières ou limites ni aux autorités concernées.

Carte établie par le FIDA | 10-04-2025

I. Diagnostic concernant le pays

Contexte géographique

1. Haïti, situé dans la mer des Caraïbes, occupe le tiers occidental de l'île d'Hispaniola qu'il partage avec la République dominicaine. Le pays s'étend sur 27 750 km², avec une population estimée à près de 11,9 millions d'habitants en 2024. La population se concentre principalement dans les zones urbaines et les plaines côtières, particulièrement autour de Port-au-Prince, Cap-Haïtien, Les Cayes et Gonaïves. Haïti connaît un climat tropical avec une saison sèche de novembre à avril et une saison humide de mai à octobre, période à haut risque de cyclones.
2. Le réseau hydrographique du pays est dominé par le fleuve Artibonite, essentiel pour l'irrigation et l'agriculture, mais la déforestation affecte les ressources en eau. Le pays présente d'importantes inégalités territoriales, avec une centralisation autour de Port-au-Prince au détriment des zones rurales. Le réseau routier est en mauvais état, compliquant l'accès aux services de base et freinant le développement économique. Haïti est confronté à une forte densité démographique, surtout dans les régions centrales et autour de la capitale, tandis que les zones montagneuses et reculées restent difficilement accessibles.

Contexte politique

3. Haïti traverse depuis plusieurs années une série de crises politiques, économiques, sécuritaires et sociales. L'assassinat du président Jovenel Moïse en 2021 a amplifié la fragilité des institutions et ébranlé l'autorité de l'État. En avril 2024, le Premier ministre Ariel Henry a démissionné face à l'escalade de la violence, menant à la formation d'un Conseil présidentiel de transition (CPT) qui exerce temporairement les fonctions présidentielles jusqu'aux élections prévues en février 2026. Une Commission Vérité, Justice et Réparation (CVJR) a été instaurée pour enquêter sur les violations des droits humains.
4. Les gangs armés contrôlent environ 85 % de Port-au-Prince et étendent leur emprise aux zones rurales. La Mission multinationale d'appui à la sécurité (MMAS) dirigée par le Kenya, et autorisée par l'ONU, a déployé environ 1 077 agents mais fait face à des défis logistiques et de coordination. Les États-Unis ont désigné les principales alliances de gangs comme organisations terroristes transnationales pour freiner leur financement et leur approvisionnement en armes.
5. Le contexte politique est marqué par une complexité extrême. L'absence de représentants démocratiquement élus constitue l'une des principales raisons ayant conduit à la prolongation de la précédente Note de Stratégie de Pays (CSN) jusqu'en 2025, et empêche, à ce stade, l'élaboration d'un Programme d'Options Stratégiques pour le Pays (COSOP).
6. Cependant, plusieurs cadres politiques sectoriels ont été élaborés au cours des dernières années (voir en appendice). Ils constituent des références importantes pour définir les différentes orientations du développement, qu'il s'agisse du monde rural, de la sécurité alimentaire, de l'environnement ou de l'alimentation scolaire.

Sécurité et gouvernance

7. La situation sécuritaire reste critique. Les institutions judiciaires et la Police Nationale d'Haïti (PNH) sont affaiblies, aggravant le sentiment d'impunité. En mars 2025, l'intégration de certains éléments des Brigades de Surveillance des Aires Protégées (BSAP) aux Forces Armées d'Haïti (FADH) est discutée par le Conseil présidentiel de transition (CPT).
8. En 2025, plus d'un million de personnes sont déplacées internes en Haïti en raison des violences armées dans plusieurs localités. Ces déplacés, souvent victimes de catastrophes naturelles ou de violences, vivent dans des conditions précaires avec un accès restreint aux services de base. Nombre d'entre eux s'établissent dans des zones majoritairement rurales, incluant des zones d'intervention du FIDA.

Contexte économique

9. Depuis de nombreuses années, l'économie haïtienne souffre d'une fragilité extrême. Le PIB par habitant diminué de 10% entre 2019 et 2023, atteignant 1 705,8 dollars en 2023. En 2024, 64 % de la population vit avec moins de 3,65 dollars par jour et le chômage s'élève à 15,1%, avec une inflation de 36,8% en 2023. La dette publique d'Haïti est de 13,9% du PIB en 2024. Les envois de fonds représentent 20% du PIB, soit 3,23 milliards de dollars en 2023, aidant une famille sur cinq. L'Indice de développement humain d'Haïti est de 0,554.
10. L'agriculture emploie près de la moitié de la population active et représente environ 21% du PIB. Les principales cultures incluent le maïs, le riz, le manioc, le café et le cacao. Toutefois, le secteur fait face au changement climatique, à la dégradation des sols et à un manque d'infrastructure.
11. Les exportations haïtiennes sont dominées par le textile, représentant plus de 80% des exportations totales, principalement vers les États-Unis. En 2022, les exportations totales étaient de 1,3 milliard de dollars, mais la balance commerciale reste déficitaire en raison des importations élevées.
12. L'insécurité persistante perturbe les circuits d'approvisionnement et les exportations. Les États-Unis ont instauré des droits de douane de 10% sur les importations haïtiennes, mettant en péril l'économie du pays.

Sécurité alimentaire, nutritionnelle et services de base

13. Entre août 2024 et février 2025, 2 millions de personnes, soit 18% de la population, sont estimés faisant face à des niveaux d'insécurité alimentaire aiguë d'urgence (phase 4 de l'IPC), et 6 000 personnes à des conditions catastrophiques (phase 5). En 2024, Haïti comptait environ 11,87 millions d'habitants, et une crise nutritionnelle alarmante sévit dans le pays, caractérisée par des niveaux élevés de retard de croissance, d'émaciation et de sous-alimentation. Cela nécessite des interventions rapides et ciblées.
14. En 2023, Haïti a importé pour plus de 1,3 milliard de dollars américains de denrées alimentaires. Près d'un tiers de ces importations provenaient de la catégorie des céréales, avec une consommation de riz estimée entre 80 et 90 % des importations. Haïti dépend principalement des États-Unis et de la République dominicaine pour ses besoins alimentaires, représentant respectivement 31% et 23% des importations.
15. L'explosion des prix des denrées alimentaires, la perturbation des circuits de distribution et la pression démographique aggravent la vulnérabilité des ménages. Les services essentiels sont fortement dégradés, avec seulement 27% des établissements de santé pleinement fonctionnels et 55% des points d'eau potable endommagés depuis 2022. Les zones les plus pauvres, notamment les quartiers périphériques de la capitale, sont les plus touchées.
16. Près de la moitié des structures de santé de la zone métropolitaine ont été endommagées, pillées ou fermées, affectant des centaines de milliers de personnes, notamment les femmes enceintes, les enfants et les personnes âgées. En éducation, plus de 400 écoles ont été fermées dans la zone métropolitaine, privant plus de 140 000 enfants d'enseignement, avec des effets durables sur la scolarisation et les inégalités.

Genre, jeunesse et inclusion sociale

17. Haïti présente un indice élevé d'inégalité de genre, avec des femmes rurales représentant 70 % de la main-d'œuvre agricole, mais possédant seulement 11 % des terres agricoles. Cette situation réduit leur accès aux crédits et aux subventions agricoles, freinant leur capacité à investir dans l'agriculture durable. De plus, la faiblesse des infrastructures complique la commercialisation des produits locaux par les Madan Sara, et les violences croissantes entraînent des déplacements forcés de la population.

18. La population haïtienne est particulièrement jeune, avec plus de la moitié des habitants ayant moins de 20 ans et un âge médian de 21 ans. Les jeunes ruraux font face à des défis spécifiques, notamment un faible niveau de scolarisation dû à un accès limité à l'éducation. Cela entrave le développement de compétences techniques et entrepreneuriales, contribuant à un exode rural significatif vers les zones urbaines ou à l'étranger en quête de meilleures opportunités.
19. Environ 15% de la population haïtienne vit avec un handicap, selon l'OMS en 2020. Ces personnes rencontrent de nombreux obstacles sociaux et structurels qui entravent leur pleine participation à la société. Cette situation est encore plus marquée dans les zones rurales où les difficultés sont exacerbées.

Risques de catastrophes naturelles et changement climatique

20. Haïti est extrêmement vulnérable aux catastrophes naturelles en raison de sa situation géographique et de son exposition aux cyclones, séismes, sécheresses et inondations. Ces événements causent des pertes économiques importantes, affectant lourdement l'agriculture, les infrastructures et les moyens de subsistance des populations rurales. La dégradation des terres, la déforestation, ainsi que le manque de services d'anticipation des désastres et d'infrastructures résistantes, renforcent cette vulnérabilité.
21. Le changement climatique aggrave encore la situation en Haïti, provoquant des tempêtes tropicales et des inondations qui endommagent les infrastructures et les cultures, compromettant la sécurité alimentaire. Les sécheresses récurrentes dans le Nord-Est et les pressions cycloniques dans le Sud illustrent les défis environnementaux auxquels le pays est confronté. L'absence de plans efficaces et de constructions parasismiques rend les zones rurales particulièrement exposées aux impacts des événements naturels.

Vision dans ce contexte pour les deux prochaines années

22. Malgré une crise multidimensionnelle persistante, Haïti entre dans une phase de transition, avec l'installation du Conseil présidentiel et le déploiement progressif d'une mission internationale de sécurité. Si la stabilisation de certaines zones devient effective, elle pourra ouvrir la voie à des élections d'ici 2026 et à un redémarrage institutionnel. Les dynamiques rurales, les collectivités locales et la société civile apparaissent comme des leviers de résilience. L'arrêt des financements américains appelle à repenser les partenariats, en misant sur la coopération décentralisée, les ONG locales, la diaspora et de nouveaux bailleurs. La relance passera par un ancrage territorial fort, une complémentarité des acteurs et un engagement sur le long terme. Le scénario d'un redressement progressif reste possible, à condition de conjuguer sécurité, gouvernance inclusive et soutien aux initiatives locales.
23. En 2025, les mandats de deux missions des Nations Unies en Haïti arriveront à leur terme, ce qui pourrait entraîner un vide en matière de soutien sécuritaire et politique si aucune prolongation n'est décidée. La Mission Multinationale d'Appui à la Sécurité (MMAS), déployée pour accompagner la Police nationale face à la montée de la violence des gangs, verra son mandat s'achever le 2 octobre 2025. Cette mission, récemment prorogée par le Conseil de sécurité de l'ONU, joue un rôle crucial dans la stabilité sécuritaire du pays. Par ailleurs, le Bureau Intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH), chargé d'appuyer le processus politique haïtien, devra quant à lui mettre fin à ses activités le 15 juillet 2025, date à laquelle son mandat actuel prendra fin. L'expiration de ces deux mandats risque de laisser un vide important dans l'accompagnement international d'Haïti, tant sur le plan sécuritaire que politique.

II. Justification et calendrier

24. Le dernier Programme d'Opportunités Stratégiques pour le Pays (COSOP) a été approuvé en septembre 2013, pour une période initiale de mise en œuvre de cinq ans (2013–2018). À la suite de l'évaluation de ce COSOP, dont les résultats ont été validés en novembre 2017, il a été décidé de le prolonger pour trois années supplémentaires, jusqu'en décembre 2021. Afin

d'assurer la continuité de l'appui du FIDA dans un contexte institutionnel instable, une Note de Stratégie de Pays (CSN) a été élaborée pour couvrir une phase transitoire de 2021 à 2023, puis prolongée jusqu'en 2025.

25. Dans l'attente d'un retour à des conditions sociopolitiques propices à l'élaboration d'un nouveau COSOP, prévu pour la période 2027–2031, cette nouvelle CSN est proposée pour couvrir la période 2025–2027. Se basant sur la précédente CSN, elle reprend en grande partie les mêmes axes stratégiques, car les défis auxquels Haïti est confrontée demeurent inchangés.
26. Le futur COSOP s'alignera sur les priorités du gouvernement qui sera issu des prochaines élections, ainsi que sur le nouveau cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable, en cours de révision pour la période 2025–2030.

III. Leçons apprises du portefeuille :

27. Les enseignements suivants ont été tirés de la mise en œuvre du CSN jusqu'en 2025, sur la base des évaluations et activités de suivi des projets menés par le FIDA en Haïti.
 - Capacité d'adaptation et flexibilité face à une instabilité chronique, pour laquelle le FIDA a démontré une flexibilité notable, au travers un appui à la restructuration des unités de gestion de ses projets, une délégation accrue aux structures déconcentrées, une promotion de l'adaptation des modalités de passation de marchés en ligne, et de l'innovation dans les approches communautaires (ex. "pase kado", travail en escouade).
 - Déconcentration et proximité territoriale : En dépit du contexte d'extrême insécurité généralisée à Port-au-Prince et dans d'autres villes de province, l'exécution de certaines activités de terrain grâce à la localisation des équipes techniques des projet à proximité de la zone d'intervention a facilité le suivi rapproché des activités de terrain, une connaissance accrue des réalités des communautés et des bénéficiaires directs.
 - Approche intégrée et multisectorielle efficace, mais exigeante. Le modèle multi-acteurs (ministères, agences autonomes, ONG locales, fondations) a permis une synergie institutionnelle, particulièrement visible dans le projet I-BE. Toutefois, cette architecture complexe nécessite une forte capacité de coordination et des mécanismes institutionnels stables, encore fragiles en Haïti. Les activités de renforcement des capacités et de structuration des organisations locales de base doivent être réalisées dès le démarrage du programme, afin de faciliter l'implication réelle des bénéficiaires, une bonne gestion des investissements, et une meilleure appropriation des projets. Un accompagnement post-formation et un suivi rapproché sont essentiels, enfin la proximité des acteurs d'appui doit permettre des actions qui dépassent le cadre strict de la formation. Cette leçon apprise sera déterminante dans la mise en œuvre des premières étapes de l'EFOSE.
 - Importance des partenariats. Ces derniers, comme indiqué dans la partie précédente, sont essentiels dans des contextes fragiles comme celui d'Haïti, où l'afflux de ressources doit être utilisé en tenant compte des activités des autres institutions présentes. La collaboration avec d'autres institutions financières internationales et partenaires au développement garantit la durabilité et l'efficacité des actions. Il est également indispensable de développer des partenariats avec des acteurs privés locaux du développement dans des secteurs clés, ayant acquis des compétences et expériences nécessaires pour obtenir l'impact désiré des activités.
 - Relation de proximité entre l'équipe du FIDA et les équipes de Projet : En dépit des difficultés de déplacement liées à l'insécurité générale du pays, l'équipe du FIDA a développé une relation de proximité, de coopération et de confiance mutuelle avec le personnel du projet et du gouvernement. Cette stratégie a permis d'aborder les problèmes et contraintes en temps réel et de chercher des solutions, tout en respectant les normes et procédures standard du FIDA. Le suivi rapproché du FIDA est crucial, avec des réunions régulières, en particulier au

démarrage des projets, ainsi qu'un système d'alerte rapide en cas de difficultés de gestion ou d'exécution.

- Inclusion des femmes et des jeunes : Les projets ont atteint, voire dépassé, les objectifs en matière de genre : parité ou majorité de femmes bénéficiaires dans certains cas, inclusion dans la gouvernance locale, accès à des formations ciblées. Ces résultats sont d'autant plus notables dans un environnement marqué par les violences basées sur le genre. Une stratégie d'inclusion du genre et des jeunes, associée à une stratégie nutritionnelle, doit être intégrée dans tout nouveau projet. La stratégie genre ne doit pas se limiter à des quotas, mais inclure une transformation des comportements au sein des équipes de mise en œuvre, des partenaires et des groupes bénéficiaires (organisations de la société civile, producteurs, pêcheurs, commerçants, etc.).
- Difficultés structurelles freinant l'efficacité : Les crises successives — sanitaires, politiques et sécuritaires — combinées à la faible capacité institutionnelle et aux lourdeurs administratives, ont fortement limité la performance du portefeuille. Ces facteurs ont ralenti la mise en œuvre des activités, freiné l'absorption des financements d'urgence (comme dans les cas de PURRACO ou du CRI pour I-BE), et complexifié la gestion opérationnelle au quotidien. Dans l'hypothèse où Haïti serait à nouveau éligible à des fonds d'urgence, il est indispensable de mener une réflexion stratégique en amont sur les modalités permettant une utilisation optimale et rapide de ces ressources, particulièrement lorsque les délais de mise en œuvre sont contraints.
- Pérennité des résultats. Malgré des gains en productivité, en nutrition et en revenus, la durabilité des acquis reste fragile. Elle dépend fortement de la capacité des acteurs locaux à entretenir les infrastructures, maintenir les dynamiques économiques, et poursuivre les apprentissages sans appui externe continu. Cette pérennité ne pourra être assurée que par un accompagnement renforcé des acteurs locaux et des directions départementales, afin qu'ils puissent anticiper dès le départ la stratégie de sortie et enjeux de durabilité, assurer le suivi des activités mises en œuvre, en garantir la continuité et poursuivre le renforcement des capacités des producteurs et productrices.
- Une orientation vers des projets multi-phases : Une réflexion stratégique doit également être engagée dans le cadre du prochain portefeuille sur le développement de projets à phases multiples. Ce type d'approche permettrait de capitaliser sur les résultats obtenus lors d'une première phase, tout en assurant une continuité des interventions dans le temps. Les projets multi-phases offrent également l'opportunité de mieux gérer les risques, de renforcer les partenariats sur la durée, et de stabiliser les équipes de mise en œuvre.
- Des innovations adaptées au contexte haïtien. L'utilisation du numérique (*KoboToolbox*, *WhatsApp Business*, plateformes de services agricoles), le recours aux savoirs locaux (Association traditionnelle de travail (ATT), Champ École Paysan (CEP)), la contractualisation communautaire, ou encore la promotion d'élevages adaptés montrent une capacité d'innovation. Les innovations doivent être maximisées et partagées entre les projets, les collectivités territoriales, les ministères et les bailleurs.
- Nutrition et systèmes alimentaires résilients. La pandémie de COVID-19 a mis en lumière le rôle central des jardins Lakou et des variétés locales dans la sécurité nutritionnelle et la résilience économique des ménages, grâce à leur capacité à fournir des produits alimentaires diversifiés et à générer des revenus supplémentaires. Cependant, l'augmentation des revenus peut aussi entraîner une transition vers des régimes alimentaires moins sains, marqués par une consommation accrue d'aliments transformés et sucrés. Pour éviter ces dérives, des activités de sensibilisation et de changement comportemental sont essentielles afin de promouvoir des habitudes alimentaires saines. Enfin, des approches intégrées et décentralisées, combinant soutien aux moyens d'existence, inclusion sociale et renforcement de la gouvernance locale, apparaissent comme des leviers clés pour améliorer durablement la nutrition, en particulier chez les ménages vulnérables.

- Accompagnement technique intégré et agroforesterie pour une agriculture résiliente et durable. Les pratiques agroécologiques et l'agroforesterie, basées sur la diversification des systèmes agricoles, offrent des gains économiques importants tout en favorisant la restauration des sols et l'adaptation au changement climatique. Pour accompagner ces transitions, un appui technique holistique et adapté au contexte local est indispensable, incluant des outils de gestion comme le carnet de bord du producteur, des conseils personnalisés et un soutien aux initiatives communautaires. Le développement de la production locale de semences et de plants, priorisant les espèces locales et impliquant les communautés, renforce l'autonomie et crée des opportunités d'emploi, notamment pour les jeunes.
- Gestion intégrée des bassins versants et protection des ressources naturelles comme leviers de durabilité. Étant donné la forte vulnérabilité d'Haïti aux catastrophes naturelles, il apparaît indispensable de compléter les interventions d'irrigation par une gestion intégrée des bassins versants. Cette approche, associant restauration des terres en pente, préservation des ressources naturelles et développement des chaînes de valeur, permet non seulement de protéger les infrastructures d'irrigation et d'améliorer la fertilité des sols, mais aussi de renforcer la résilience des communautés tout en augmentant leurs revenus.
- Renforcer la finance rurale grâce à la diaspora et aux mécanismes communautaires solidaires. L'expérience du Fonds fiduciaire pour la relance rurale (FFR) du FIDA démontre que les envois de fonds de la diaspora peuvent être transformés en leviers puissants de développement rural lorsqu'ils sont accompagnés d'éducation financière, d'un meilleur accès aux institutions financières et d'une forte mobilisation communautaire. Parallèlement, l'organisation de mutuelles de solidarité (MUSO) et d'organisations faitières permet aux agriculteurs d'échapper à la dépendance vis-à-vis de crédits peu adaptés, d'atténuer leurs risques et de sécuriser leur financement, favorisant ainsi une autonomie financière accrue en milieu rural.

IV. Objectifs stratégiques

Objectif stratégique général et objectifs spécifiques

28. L'objectif stratégique global est de contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire des communautés rurales haïtiennes, tout en renforçant leur résilience face aux catastrophes économiques, naturelles et aux effets du changement climatique.
29. L'objectif de développement vise à promouvoir la production agricole durable, la restauration et préservation des ressources naturelles et écosystèmes, à diversifier les moyens de production, et à améliorer l'état nutritionnel des femmes, des hommes et des jeunes en milieu rural, dans une perspective d'augmentation de la résilience face au changement climatique.

La note de stratégie de pays s'articule autour de trois objectifs stratégiques (OS).

Objectif stratégique 1 (OS1) : *Promouvoir une gestion inclusive, durable et adaptée au climat des ressources naturelles, notamment côtières et marines.*

Résultats attendus :

Court terme (endéans 6 mois) :

- Des comités de gestion des ressources naturelles sont mis en place, opérationnels et inclusifs ;
- Des diagnostics participatifs des ressources naturelles, de la biodiversité et du changement climatique sont finalisés et partagés et servent de base aux plans d'action ;
- Des initiatives génératrices de revenus en lien avec l'économie bleue (aquaculture, transformation de produits halieutiques, écotourisme) sont soutenues, notamment pour les femmes et jeunes ;

Moyen terme (6 à 24 mois)

- Des systèmes pilotes de planification et de gouvernance des ressources naturelles sont devenus plus inclusifs, transparents et alignés avec les cadres nationaux de décentralisation et de déconcentration.
- Amélioration de l'agro biodiversité et diversité des écosystèmes agricoles via la promotion de l'agroforesterie, de la rotation, de l'intégration des cultures, des systèmes agriculture-élevage, de la gestion améliorée des pâturages (lien OS2)
- Les ressources naturelles des zones ciblées montrent des signes de restauration et de conservation grâce à l'implication accrue des communautés locales dans leur gestion, l'investissement dans la restauration et protection des bassins versants et l'amélioration des moyens d'existence.

Effet de l'OS1 :

- La gestion des ressources naturelles est plus inclusive, durable et adaptée au climat, avec des signes tangibles de restauration dans les zones ciblées.

Objectif stratégique 2 (OS2) : *Développer des écosystèmes économiques durables au service de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.* Cet objectif soutient des investissements dans la diversification des moyens de production et de la production, de valorisation et dans l'amélioration de la qualité nutritionnelle des populations ciblées.

Résultats attendus :

Court terme (endéans 6 mois) :

- Producteurs adoptant des pratiques agricoles, et des systèmes de production aquacole innovantes, diversifiées et résilientes qui améliorent revenu agricole et halieutique. Un nombre significatif de producteurs a commencé à intégrer des techniques durables et diversifiées dans leurs systèmes de production.
- Capacités renforcées des techniciens des Bureaux agricoles communaux, des équipes techniques et acteurs locaux. Les acteurs clés disposent des compétences nécessaires pour accompagner efficacement les communautés dans les domaines agricoles, environnementaux et nutritionnels.

Moyen terme (6 à 24 mois)

- Les capacités de production agro-sylvo-pastorales, halieutiques et hydrauliques (irrigation, drainage, collecte de l'eau) des communautés ciblées sont renforcées, contribuant à une amélioration de leur sécurité alimentaire.
- L'accès aux intrants et services locaux essentiels pour la production agricole sont renforcés (i.e pépinière, reproduction semence, intrants biologiques, possibles outils digitaux etc.)
- Amélioration valeur ajoutée et accès marché via des innovations technologiques post-récolte, les unités de transformation et de valorisation agricole améliorées, mieux structurées, plus compétitives et intégrées dans les dynamiques territoriales.
- La qualité nutritionnelle des régimes alimentaires s'est améliorée, notamment grâce à l'accès amélioré à l'eau potable, l'éducation nutritionnelle et l'intégration de produits locaux dans les chaînes de valeur, sensibles à la nutrition et dans les programmes de cantines scolaires.

Effet de l'OS2 :

30. Les écosystèmes économiques locaux sont diversifiés, résilients et mieux intégrés, contribuant à une amélioration durable de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Objectif stratégique (OS3) : *Investir dans le capital humain pour renforcer la gouvernance locale et les capacités des acteurs.*

Cet objectif vise à :

- Renforcer les capacités des organisations communautaires rurales et des comités de gestion des ressources naturelles afin qu'ils puissent exprimer leurs besoins, structurer leurs initiatives productives et collaborer avec les services d'appui et partenaires publics-privés, dans une approche inclusive intégrant femmes, hommes et jeunes ;

Résultats attendus :

Court terme (endéans 6 mois):

- Les Communautés sont sensibilisées aux enjeux nutritionnels, d'égalité hommes-femmes et climatiques. Les femmes, hommes et jeunes manifestent une meilleure connaissance des pratiques favorables à la nutrition et à la gestion durable des ressources.
- Un Système de suivi-évaluation (SSE) au niveau des projets, et arrimé au système sectoriel, est fonctionnel et en fonctionnement. Les indicateurs clés sont définis, les outils de collecte de données sont opérationnels, et les premières données sont collectées régulièrement

Moyen terme (6 à 24 mois)

- Les institutions publiques et les organisations communautaires disposent de meilleures capacités pour mettre en œuvre efficacement les projets et répondre aux besoins des populations rurales, grâce à la capitalisation des expériences et au renforcement de leurs systèmes de gestion.
- Les jeunes femmes et hommes accèdent à des formations agricoles et rurales adaptées, renforçant leur insertion socioéconomique et leur rôle dans le développement local.

Effets de l'OS3 :

- Les capacités des institutions, des organisations communautaires et des populations rurales (femmes, hommes, jeunes) sont renforcées pour planifier, mettre en œuvre et suivre des actions de développement local inclusives.

Stratégie de ciblage :

31. La stratégie de ciblage visera à concentrer les interventions sur les populations rurales les plus pauvres, vulnérables ou marginalisées, qui disposent d'un accès limité aux ressources, aux services de base et aux opportunités économiques. Elle s'attachera à réduire les inégalités sociales, économiques et territoriales en accordant une attention particulière aux personnes vulnérables issues des groupes suivants :
 - **Les petits producteurs et productrices** pratiquant agriculture, pêche ou élevage à faible productivité et non durables, exposés à la dégradation des ressources naturelles et aux effets du changement climatique ;
 - **Les ménages extrêmement pauvres**, souvent en situation d'insécurité alimentaire ou de malnutrition chronique, mais présentant un potentiel de progression avec un appui ciblé en actifs, services et accompagnement économique ;
 - **Les femmes rurales**, qui jouent un rôle central dans la production et la transformation, la sécurité alimentaire et la résilience familiale, mais restent souvent exclues de l'accès à la terre, au crédit, à la formation et aux instances de décision ;
 - **Les jeunes des milieux ruraux**, confrontés au chômage, à un déficit de formation, à l'exode et au manque de perspectives, mais porteurs d'innovation et d'initiatives économiques, notamment dans les domaines agricoles et para-agricoles.
32. Les organisations communautaires, les agences gouvernementales décentralisées (Bureaux Agricoles Communaux - BAC - et exploitations agricoles), les comités de gestion des infrastructures, les organisations de producteurs ainsi que les entreprises à impact et leurs partenariats seront accompagnés via des formations.

33. Sur le plan géographique, les efforts seront concentrés dans les zones rurales les plus défavorisées, en particulier dans les régions du **Grand Sud** (Grande Anse, Sud, Sud-Est) et du **Grand Nord** (Nord-Ouest, Nord, Nord-Est), qui cumulent vulnérabilité socioéconomique, dégradation environnementale et exposition aux risques climatiques, tout en étant relativement moins touchés par l'insécurité comparé aux zones urbaines, à l'Artibonite et plus récemment dans le Plateau Central.

V. Engagement prévu du FIDA

34. Au moment de la préparation de la présente note, et durant la période couverte par la dernière CSN, le FIDA a soutenu un total de six projets et programmes en Haïti : quatre sont déjà clôturés, un est en cours de mise en œuvre et un autre est en phase de démarrage.
35. La période 2025-2026 de cette nouvelle CSN correspond au début de la période de la treizième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA13), pour laquelle l'enveloppe allouée s'élève à 17,339 millions d'USD.

Tableau 2- Différents engagements du FIDA

Les projets clôturés sur le précédent cycle Projet	Objectif du projet	Période et aire de mise en œuvre	Montant du projet (USD)
PITAG - Programme d'innovation technologique dans les secteurs de l'agriculture et de l'agroforesterie	Renforcer la sécurité alimentaire et d'augmenter les revenus agricoles des petits exploitants dans les régions ciblées en Haïti. Ses objectifs en matière de développement étaient d'accroître la productivité agricole et d'améliorer l'utilisation du capital naturel par l'adoption de techniques durables.	2018-2024, dans le département du Sud pour la partie financée par le FIDA	Montant total : 76,859,000 IFAD : 10,859,000 IDB : 55,000,000 GAFSP (WB) : 10,000,000 GdH : 1,000,000
PURRACO - Projet d'urgence pour le renforcement de la résilience des petits agriculteurs face aux conséquences de la pandémie de COVID-19	Accroître la capacité de résilience des petits agriculteurs et des structures associatives vulnérables des communautés rurales en soutenant l'augmentation rapide de la production agricole à travers i) la réhabilitation des infrastructures productives (périmètres irrigués) ainsi que l'approvisionnement en intrants agricoles et ii) le soutien à la production d'animaux à cycle court.	2021 – 2024, dans les départements du Nord-Ouest, Centre et Sud	Montant total : 4,600,000 IFAD : 3,800,000 GdH : 500,000 Bénéficiaires : 300,000

Les donations clôturées sur le précédent cycle

Donations	Objectif de la donation	Période et aire de mise en œuvre	Montant de la donation (USD)
Programme AGRI-digitalización	Tester trois projets pilotes portant sur le commerce électronique, les catalogues électroniques, l'assistance technique virtuelle pour les organisations de producteurs.	2021 – 2022, dans les départements du Sud et de la Grande-Anse	667,000 pour Haïti
InnovaTech	Développer un écosystème robuste de services financiers et non financiers, fondé sur les innovations technologiques et les économies d'échelle.	2021 – 2023, dans la région ouest de Port-au-Prince et de Fonds des Nègres (Nippes)	442,000 pour Haïti

Le projet en cours de mise en œuvre

Projet	Objectif du projet	Période et aire de mise en œuvre	Montant du projet (USD)
I-BE – Projet d'Économie Bleue Inclusive	Réduire la pauvreté et renforcer la résilience climatique des communautés rurales côtières dans les régions du Nord et du Nord-Est d'Haïti, au travers d'activités économiques durables basées sur les ressources marines	2022 – 2028, dans les régions du Nord et du Nord-Est d'Haïti	Montant total : 26,600,000 IFAD: 22,100,000 GdH : 2,500,000 Bénéficiaires : 1,000,000

Le projet en cours de démarrage

Projet	Objectif du projet	Période et aire de mise en œuvre	Montant du projet (USD)
EFOSE – Projet d'amélioration de la sécurité alimentaire par l'agriculture durable, le développement de l'économie locale et des régimes alimentaires	Augmenter et diversifier les revenus des ménages et la production locale d'aliments nutritifs de manière à résister aux chocs climatiques et économiques	2025 – 2032, dans le département du Sud-Est	Montant total : 31,870,000 IFAD: 23,670,000 GdH : 950,000 Bénéficiaires : 2,600,000 Déficit de financement : 4,620,000

36. En plus de ces activités, des discussions sont en cours pour une nouvelle coopération entre le FIDA et la BID dans le cadre du cycle FIDA13. Cette collaboration pourrait avoir lieu dans le département du Nord Est. En outre, une potentielle couverture du déficit de financement du projet EFOSE via des ressources du *Global Environment Facility* (GEF) est à l'étude.
37. Les activités promues par le FIDA au travers ses donations régionales seront explorées, tout comme la possibilité de mettre en place des activités liées à la « Coopération triangulaire Sud-Sud ».

Activités complémentaires du FIDA en Haïti

Thématiques et leviers stratégiques :

38. Ces activités contribueront à l'impact multidimensionnel du FIDA dans le pays. Elles devront répondre aux thématiques transversales prioritaires identifiées par le Fonds, et pourront être mises en place via la création (ou le renforcement) des partenariats avec d'autres entités étatiques ou internationales, et la participation du Fonds au dialogue politique qui entoure cette période d'incertitude en Haïti.
39. Les thématiques transversales et leviers stratégiques identifiées, qui constitueront des axes prioritaires dans la mise en œuvre de la CSN, sont les suivants :
- Égalité de genre et autonomisation des femmes : L'objectif est de garantir une participation pleine et équitable des femmes dans toutes les dimensions du développement rural. Cela passera par un appui à leur accès à la terre, au crédit, à la formation, aux marchés et aux espaces de gouvernance, tout en valorisant leur rôle clé dans la résilience des ménages et des territoires.
 - Inclusion des jeunes ruraux. Il s'agira d'offrir aux jeunes des perspectives économiques et sociales concrètes à travers des parcours d'insertion adaptés (formation, entrepreneuriat, emploi), notamment dans des secteurs dynamiques tels que l'agriculture, l'agro transformation, l'artisanat, les services ruraux, les technologies agricoles, le formation agricole et rurale.
 - Adaptation au changement climatique et gestion durable des ressources naturelles. La résilience climatique sera intégrée de manière transversale dans tous les projets, avec un accent sur les pratiques agroécologiques, la restauration des bassins versants, la sécurisation des ressources en eau et en sols, et la promotion de l'agriculture climato-intelligente.
 - Nutrition et sécurité alimentaire. L'amélioration des régimes alimentaires sera favorisée par une diversification des productions agricoles locales, le soutien à des filières sensibles à la nutrition (fruits, légumes, légumineuses, élevage, pêche), et l'intégration de ces produits dans des programmes d'alimentation scolaire.
 - Inclusion sociale et participation citoyenne. Les projets veilleront à donner une voix et des droits effectifs aux populations rurales vulnérables. Le renforcement des capacités des organisations paysannes et des comités locaux permettra de favoriser des processus participatifs de planification, de gestion et de redevabilité.
 - Transferts de la diaspora et investissements productifs. Le potentiel des envois de fonds et de l'investissement de la diaspora sera valorisé par la mise en place de mécanismes permettant leur transformation en investissements collectifs ou productifs : dispositifs de cofinancement pour des équipements ou infrastructures mutualisés à l'échelon communautaire, produits d'épargne-crédit associés aux services de transferts d'argent pour les familles bénéficiaires et soutien à l'entrepreneuriat familial et communautaire. Pour bénéficier des opportunités d'investissement pour la diaspora haïtienne, en particulier dans le domaine agricole, un cadre structurant permettra d'encourager ces investissements et de créer un dialogue soutenu avec la diaspora. Enfin, la mobilisation des compétences de la diaspora pourra être envisagée pour combler le manque de compétences locales et constituer un ferment actif pour renforcer la confiance entre les acteurs institutionnels locaux et la diaspora.

- Partenariats public-privé (PPP). Le secteur privé, notamment les établissements financiers et des prestataires spécialisés dans les activités à mener au sein des projets, sera davantage mobilisé pour structurer des chaînes de valeur équitables, promouvoir l'agro transformation locale et améliorer les infrastructures et services ruraux (stockage, irrigation, transport, digitalisation), dans une logique de partenariat équilibré et durable. Des partenariats pourraient être développés avec des structures et mécanismes mis en place pour soutenir le secteur privé et les investissements en Haïti, notamment la Commission interministérielle des investissements et l'UCGPP (Unité Centrale de Gestion des Partenariats Public-Privé) du ministère des Finances (MEF).
 - Technologies et innovation numérique. L'innovation technologique sera mise au service de la transformation rurale. Des solutions numériques telles que l'information météorologique, les services bancaires mobiles, les plateformes d'e-extension ou les outils d'analyse territoriale et les outils de collecte et d'analyse d'information seront promues, avec une attention particulière à l'accès des femmes et des jeunes aux technologies de l'information et de la communication (TIC).
40. Comme mise en avant précédemment, ces thématiques pourront être abordées au niveau de partenariats tout comme au niveau du dialogue politique interne. Ces deux fronts sont abordés dans l'appendice 6 : Partenariats.

Appendice 1 :

Cadre de résultat_ CSN 2025-2027

Indicateurs de portée généraux impactés par l'ensemble des activités	Projet I-BE : - Nombre de ménages touchés : 24.000 - Nombre de personnes bénéficiant de services promus ou appuyés par le projet : 40.000				
	Projet EFOSE : - Nombre de personnes bénéficiant de services promus ou appuyés par le projet : 21,664 - Nombre de ménages ayant reporté une amélioration de leur sécurité alimentaire : 13 648				
Harmonisation avec les stratégies pays	Objectif FIDA / Cadre stratégique du FIDA 2016-2025	Effets directs	Objectifs stratégiques CSN Haïti 2025 - 2027	Résultats	Indicateurs de produits et cible prévue
La Stratégie et le Plan d'Action Nationale pour la Biodiversité (SPANB) en Haïti vise à préserver, restaurer et utiliser durablement la biodiversité du pays, en alignement avec le Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal. Le Plan d'Action National de Lutte contre la Désertification (PAN-LCD), élaboré en 2009 par Haïti, a pour objectif principal de lutter contre la désertification et d'atténuer les effets de la sécheresse. Il vise spécifiquement à protéger, restaurer et	OS1 : Renforcer les capacités productives des populations locales. OS2 : Accroître les avantages que les populations rurales tirent de leur intégration au marché. OS3 : Renforcer la viabilité environnementale et accroître la résilience au changement climatique des activités économiques des populations rurales.	Effet 1 La gestion des ressources naturelles est plus inclusive, durable et adaptée au climat, avec des signes tangibles de restauration dans les zones ciblées.	OS1 Promouvoir une gestion inclusive, durable et adaptée au climat des ressources naturelles, notamment côtières et marines	Des comités de gestion des ressources naturelles sont mis en place, ils sont opérationnels et inclusifs.	Des comités de gestion des ressources naturelles fonctionnels - 3 plateformes pour EFOSE - 1 plateforme pour I-BE Surface restaurée - 500 km de versants aménagés pour EFOSE, - 583 ha pour I-BE Ménages ayant amélioré leur indice de résilience / vulnérabilité - EFOSE : 61.417 ménages - I-BE : 80 % ont amélioré leur résilience climatique.
				Des initiatives génératrices de revenus en lien avec l'économie bleue (aquaculture, transformation de produits halieutiques, écotourisme) sont soutenues, notamment pour les femmes et jeunes	I-BE Personnes formées à des activités productrices de revenus ou à la gestion des entreprises : 9.000
				La dépendance des ménages sur bois de chauffe et déforestation (plantation bois énergie, formation, charbon durable, cuisinières efficaces) est réduite.	EFOSE Ménages déclarant une diminution significative du temps consacré à la collecte d'eau et de combustible : 2.800

valoriser les potentiels productifs des terres, ainsi qu'à préserver les écosystèmes menacés. Le Plan national de développement agricole (PNDA) 2010–2025 d'Haïti a pour objectif principal de relancer et de moderniser le secteur agricole afin de renforcer la sécurité alimentaire, réduire la pauvreté rurale et stimuler la croissance économique. Le Cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (CCDD/UNSDCF) en cours de révision pour 2025–2030, comporte cinq axes prioritaires ; la réduction de la pauvreté et la promotion de l'emploi, l'accès aux services sociaux de base, l'égalité de genre et protection sociale, la résilience et la réduction des risques, la gouvernance					dont 1,178 ménages dirigés par une femme.
				L'agro biodiversité et la diversité des écosystèmes agricoles, via la promotion de l'agroforesterie, la rotation, l'intégration des systèmes agriculture-élevage, la gestion améliorée des pâturages (lien os2) est améliorée.	EFOSE Amélioration de la biodiversité au niveau des écosystèmes Zone de Biodiversité Intacte (AIB) : 0.65 ha Tonnes d'émissions de gaz à effet de serre (tCO2e) évitées et/ou séquestrées : 6.400 ha
				Les ressources naturelles des zones ciblées montrent des signes de restauration et de conservation grâce à l'implication accrue des communautés locales dans leur gestion, l'investissement dans la restauration et protection des bassins versants et l'amélioration des moyens d'existence.	Surface restaurée - EFOSE : 500 km de versants aménagés - I-BE : 583 ha Personnes ayant amélioré leur indice de résilience / vulnérabilité - EFOSE : 61,417 membres de ménages - I-BE : 80 % ont amélioré leur résilience climatique. I-BE Ménages déclarant l'adoption de pratiques et technologies durables et résilientes au changement climatique : 9.600
				Des diagnostics participatifs des ressources naturelles sont finalisés et partagés et servent de base aux plans d'action.	A être développé dans les prochaines activités pays.
	Effet 2 Les écosystèmes économiques locaux sont diversifiés, résilients et mieux intégrés, contribuant à une amélioration	OS2 Développer des écosystèmes économiques durables au service de la sécurité alimentaire et nutritionnelle	Des producteurs et productrices adoptent des pratiques agricoles et des systèmes de production aquacole innovantes, diversifiées et résilientes qui améliorent revenu agricole et halieutique.	<u>Évolution des rendements</u> EFOSE 18.879 Ménages faisant état d'une augmentation de la production I-BE 80 % ménages qui déclarent une augmentation de leurs revenus d'au moins 20%.	

démocratique et institutionnelle. Politique et Stratégie Nationales d'Alimentation Scolaire (PSNAS) 2024-2030. Ce document présente la version révisée de la Politique et Stratégie Nationales d'Alimentation Scolaire (PSNAS) pour la période 2024-2030. Il vise à garantir une alimentation scolaire saine, locale et durable pour tous les élèves, tout en renforçant l'économie agricole, la gouvernance locale et la participation communautaire.		durable de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.			<u>Évolution des revenus</u> EFOSE 91.683 membres des ménages ayant reporté une augmentation des revenus I-BE 80 % des ménages déclarent une augmentation des revenus de 20 % <u>Évolution de la surface irriguée</u> EFOSE 323,75 hectares
				Un nombre significatif de producteurs a commencé à intégrer des techniques durables et diversifiées dans leurs systèmes de production).	
				Les capacités de production agro-sylvo-pastorales, halieutiques et hydrauliques (irrigation, drainage, collecte de l'eau) des communautés ciblées sont renforcées, contribuant à une amélioration de leur sécurité alimentaire.	EFOSE Terres agricoles dotées d'infrastructures hydrauliques construites/remises en état : 323,75 ha
				L'accès aux intrants et services locaux essentiels pour la production agricole sont renforcés (i.e pépinière, reproduction semence, intrants biologiques, possibles outils digitaux etc.)	I-BE Ménages déclarant l'adoption de technologies, de pratiques ou d'intrants nouveaux/améliorés : 4,200
				Amélioration de la valeur ajoutée et de l'accès marché via des innovations technologiques post-récolte, les unités de transformation et de valorisation agricole améliorées, mieux structurées, plus compétitives et intégrées dans les dynamiques territoriales.	EFOSE 26 entreprises de transformation agricoles

				La qualité nutritionnelle des régimes alimentaires s'est améliorée, notamment grâce à l'accès amélioré à l'eau potable, l'éducation nutritionnelle et l'intégration de produits locaux dans les chaînes de valeur, sensibles à la nutrition et dans les programmes de cantines scolaires.	EFOSE : 13.648 ménages ayant reporté une amélioration de leur sécurité alimentaire <u>Diversité alimentaire</u> EFOSE : - 60 % des femmes déclarent une diversité alimentaire minimale (MDDW) - Femmes déclarant une diversité alimentaire minimale (MDDW) :4,710 I-BE 20 % des femmes déclarent une diversité alimentaire minimale (MDDW)
		Effet 3 Les capacités des institutions, des organisations communautaires et des populations rurales (femmes, hommes, jeunes) sont renforcées pour planifier, mettre en œuvre et suivre des actions de développement local inclusives.	OS3 Investir dans le capital humain pour renforcer la gouvernance locale et les capacités des acteurs	Les Communautés sont sensibilisées aux enjeux nutritionnels, d'égalité hommes-femmes et climatiques. Les femmes, hommes et jeunes manifestent une meilleure connaissance des pratiques favorables à la nutrition et à la gestion durable des ressources.	Pourcentage d'organisations soutenues (2.1.3) EFOSE = 40 I-BE = 86 EFOSE 25.695 personnes formées (hommes, femmes, jeunes)
				Les institutions publiques et les organisations communautaires disposent de meilleures capacités pour mettre en œuvre efficacement les projets et répondre aux besoins des populations rurales, grâce à la capitalisation des expériences et au renforcement de leurs systèmes de gestion.	I-BE 3 Espaces de travail supplémentaire construits pour l'ANAP NE (un bureau à Fort Liberté et deux antennes à Caracol et Limonade) : 3

				Les jeunes femmes et hommes accèdent à des formations agricoles et rurales adaptées, renforçant leur insertion socioéconomique et leur rôle dans le développement local	EFOSE : Personnes ayant reçu une formation en alphabétisation financière et/ou utilisation des services et produits financiers dans les zones rurales : 11.440 1.915 personnes formées à des activités productrices de revenus ou à la gestion des entreprises Nombre de personnes formées (hommes, femmes, jeunes) : 25,695 I-BE : Nombre de personnes formées (hommes, femmes, jeunes) : 9,000
				Un Système de suivi-évaluation (SSE) au niveau des projets, et arrimé au système sectoriel, est fonctionnel et en fonctionnement. Les indicateurs clés sont définis, les outils de collecte de données sont opérationnels, et les premières données sont collectées régulièrement	

Appendice 2 : Étude préparatoire PESEC

Introduction

1. L'objectif principal de cette étude préparatoire est d'évaluer l'intégration des **Procédures d'Évaluation Sociale, Environnementale et Climatique (PESEC)** dans la **Note Stratégique Pays (CSN) 2025-2027** du **Fonds International de Développement Agricole (FIDA)** en Haïti. Cette analyse vise à renforcer l'intégration des enjeux sociaux, environnementaux et climatiques dans la conception et la mise en œuvre des projets, tout en améliorant la résilience des communautés rurales face aux impacts des changements climatiques. Elle s'appuie sur un diagnostic actualisé des secteurs clés, notamment l'agriculture, la pêche et la gestion des ressources naturelles, en intégrant les dimensions transversales que sont le genre, la jeunesse et la sécurité alimentaire. Cette démarche permet de cerner les risques potentiels, de formuler des recommandations concrètes et de garantir une mise en conformité avec les normes environnementales et sociales du FIDA.
2. La préparation de cette note s'est appuyée sur une série de consultations stratégiques et techniques menées par l'équipe du FIDA auprès de ministères clés (Finances, Agriculture, Environnement), d'agences des Nations Unies, d'unités de gestion des projets en cours et passés, d'organisations de la société civile, ainsi que de prestataires de services ayant exécuté des marchés financés par le FIDA. Cette analyse repose sur une triangulation entre une revue documentaire, des observations de terrain et des consultations avec les parties prenantes des investissements du FIDA en Haïti. Toutefois, les contraintes sociopolitiques et l'insécurité persistante ont limité les visites de terrain. La dernière visite du FIDA remonte à décembre 2023, dans le Sud-Est, lors de la formulation du projet EFOSE (*Amélioration de la sécurité alimentaire par l'agriculture durable, le développement de l'économie locale et des régimes alimentaires sains*). Une mission planifiée en mars 2025 pour le projet I-BE et l'Initiative de Réponse à la Crise (CRI) n'a pas pu se dérouler en raison des conditions sécuritaires insuffisantes, bien qu'une partie de l'équipe ait été mobilisée au Cap-Haïtien. Ce déficit a été partiellement compensé par les consultations menées par l'Unité Technique d'Exécution (UTE), responsable de la gestion du projet I-BE en Haïti.

Partie 1 – Analyse de la situation et principales difficultés

3. Haïti est un pays insulaire situé dans les Caraïbes, occupant le tiers occidental de l'île d'Hispaniola, qu'elle partage avec la République dominicaine. Avec une superficie d'environ 27,750 km², le pays se distingue par une géographie montagneuse comprenant plusieurs chaînes de montagnes, telles que la Chaîne de la Selle et la Chaîne des Matheux.
4. Le territoire haïtien comprend des zones urbaines denses, comme Port-au-Prince et Cap-Haïtien, ainsi que de vastes régions rurales où les infrastructures routières sont souvent précaires, limitant l'accès aux services de base. Cet isolement est aggravé par l'insécurité, la dégradation des routes, l'absence de ponts dans certaines zones reculées, ainsi que la vulnérabilité aux catastrophes naturelles telles que les ouragans et les tremblements de terre. Ces défis logistiques et sociopolitiques compliquent le développement économique et l'accès aux services sociaux pour une grande partie de la population rurale.

1.1 Situation socioéconomique et causes sous-jacentes

5. Haïti, avec une population estimée à environ 11.47 millions d'habitants en 2023, demeure l'un des pays les plus pauvres de l'hémisphère occidental.¹ Son économie repose principalement sur l'agriculture, qui emploie plus de 50% de la population active, bien que sa contribution au produit intérieur brut (PIB) ait considérablement diminué, passant de 50% dans les années 1950 à environ 20% en 2016.²

¹ <https://www.ilo.org/fr/regions-et-pays/ameriques/haïti#:~:text=La%20R%C3%A9publique%20d'Ha%C3%AFti%20a,est%20Port%20au%20Prince.>

² <https://www.ifc.org/fr/stories/2024/haïti-private-sector-boosting-farmer-incomes#:~:text=L'agriculture%20contribue%20%C3%A0%20hauteur,est%20class%C3%A9e%20dans%20cette%20cat%C3%A9gorie.>

6. En 2023, Haïti a enregistré une croissance économique négative de -1,9%, marquant la cinquième année consécutive de contraction économique. Cette récession est attribuée à une combinaison de facteurs, notamment l'instabilité politique prolongée, les catastrophes naturelles récurrentes et une insécurité généralisée liée à la violence des gangs, contrôlant environ 85% de Port-au-Prince. L'inflation a atteint un taux alarmant de 44.2% en 2023, érodant le pouvoir d'achat des ménages et aggravant les conditions de vie déjà précaires.³
7. L'accaparement des principaux axes routiers menant à Port-au-Prince et la République dominicaine par les gangs a fragilisé le secteur agricole haïtien. Cette situation isole les autres départements du principal marché de produits agricoles situé dans l'Ouest, en particulier à Port-au-Prince et dans la zone métropolitaine. De plus, plusieurs plaines agricoles de l'Ouest et de l'Artibonite sont également sous l'emprise de gangs. Haïti dépend fortement des importations pour subvenir à ses besoins alimentaires, notamment le riz, dont plus de 80% de la consommation est importée.⁴
8. Les envois de fonds de la diaspora représentent une source majeure de devises, constituant environ 20% du PIB. Toutefois, cette dépendance aux transferts de fonds et aux importations expose l'économie haïtienne aux chocs externes. Cette situation est aggravée par l'instabilité politique chronique et l'insécurité généralisée, particulièrement à Port-au-Prince, où des gangs armés contrôlent une grande partie de la ville, entravant les activités économiques et l'accès aux services essentiels.
9. **Genre** – Dans les ménages ruraux haïtiens, les femmes assument la majorité des tâches domestiques et des responsabilités familiales, telles que les soins aux enfants, la préparation des repas et la gestion du foyer. En parallèle, elles participent activement aux activités agricoles, souvent sans rémunération directe. Cependant, les décisions économiques majeures, telles que la vente des récoltes ou l'achat de biens durables, restent majoritairement entre les mains des hommes, limitant ainsi l'autonomie financière et décisionnelle des femmes au sein du foyer.
10. Les femmes rurales représentent 70% de la main-d'œuvre agricole en Haïti (FAO, 2021, cité par Ayibopost, 2023)⁵, mais le secteur demeure largement dominé par les hommes, qui possèdent la majorité des terres agricoles. Seulement 11% des femmes en milieu rural sont propriétaires de terres, une situation qui réduit considérablement leur accès aux crédits, aux subventions agricoles et aux technologies modernes.⁶ En l'absence de titres fonciers sécurisés, les femmes se retrouvent souvent exclues des dispositifs de financement, ce qui freine leur capacité à investir dans l'agriculture durable.
11. Les litiges liés à l'héritage foncier sont fréquents, et les veuves, en particulier, sont vulnérables. Sans connaissance de leurs droits, elles risquent l'expulsion par les familles de leurs défunts maris, ce qui accentue leur précarité. Par ailleurs, seulement 28% des agricultrices reçoivent un salaire monétaire, les autres étant rémunérées en nature ou ne percevant aucune compensation.
12. Au niveau communautaire, les femmes sont souvent sous-représentées dans les comités locaux de gestion des ressources naturelles et les instances de décision. Cette marginalisation limite leur influence sur les décisions relatives à l'accès aux ressources, à la planification agricole et à l'adaptation aux changements climatiques. Sur le plan politique, les femmes occupent seulement 2.5% des sièges parlementaires, traduisant une faible présence dans les processus décisionnels nationaux.⁷
13. Les femmes rurales font face à des défis multiples, notamment :
 - Violences Basées sur le Genre (VBG) : Environ 29% des femmes en âge de procréer ont subi des violences physiques, dont 26.2 % sont des adolescentes de 15 à 17 ans.⁸

³ https://www.lemonde.fr/en/economy/article/2024/08/26/haiti-s-economy-is-asphyxiated-by-gang-violence-i-m-leaving-because-of-the-insecurity_6721658_19.html

⁴ <https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/a1ed6086-c606-4de8-86da-d499736af699/content>

⁵ [https://ayibopost.com/moteurs-de-lagriculture-haitienne-tres-peu-de-paysannes-possedent-des-terres/#:~:text=Les%20agricultrices%20rurales%20rencontrent%20des,et%20f%C3%A9ministe%20Tamas%20Jean%20Pierre&text=Les%20femmes%20rurales%20repr%C3%A9sentent%2070,l'Agriculture%20\(FAO\).](https://ayibopost.com/moteurs-de-lagriculture-haitienne-tres-peu-de-paysannes-possedent-des-terres/#:~:text=Les%20agricultrices%20rurales%20rencontrent%20des,et%20f%C3%A9ministe%20Tamas%20Jean%20Pierre&text=Les%20femmes%20rurales%20repr%C3%A9sentent%2070,l'Agriculture%20(FAO).)

⁶ https://www.ecoi.net/en/file/local/2046961/hti_hno_2021-fr.pdf

⁷ https://www.ecoi.net/en/file/local/2046961/hti_hno_2021-fr.pdf

⁸ https://www.ecoi.net/en/file/local/2046961/hti_hno_2021-fr.pdf

- Santé maternelle précaire : Le taux de mortalité maternelle reste alarmant avec 480 décès pour 100,000 naissances vivantes (2017), largement dû à l'insuffisance d'accès aux soins de santé maternelle.⁹
 - Inégalités d'accès aux ressources : L'accès limité à la propriété foncière, aux crédits et aux technologies agricoles freine l'autonomisation économique des femmes rurales.
14. **Jeunes** – En Haïti, la jeunesse est généralement définie comme les personnes âgées de 15 à 24 ans, représentant environ 19% de la population totale. Les moins de 25 ans constituent environ 51% de la population, avec un âge médian de 23 ans.¹⁰
 15. Les jeunes ruraux haïtiens, hommes et femmes, sont souvent confrontés à des défis spécifiques. Leur niveau de scolarisation est généralement faible, en raison d'un accès limité à l'éducation, ce qui entrave le développement de compétences techniques et entrepreneuriales nécessaires pour améliorer la productivité agricole. Cette situation contribue à un exode rural significatif, les jeunes délaissant l'agriculture, perçue comme peu valorisante, pour migrer vers les zones urbaines ou à l'étranger à la recherche de meilleures opportunités.¹¹
 16. Malgré ces défis, les jeunes ruraux représentent un potentiel important pour le développement agricole en Haïti. Des initiatives visant à renforcer leur accès à la formation, au crédit et aux technologies agricoles pourraient favoriser leur engagement dans le secteur et contribuer à la revitalisation de l'économie rurale.
 17. **Groupes marginalisés** – En milieu rural haïtien, plusieurs groupes marginalisés, tels que les personnes handicapées, les déplacés internes, les paysans sans terre et les filles-mères cheffes de ménage, font face à des obstacles structurels entravant leur inclusion socio-économique.
 18. Les personnes handicapées, représentant environ 10% de la population, sont souvent exclues de la vie économique et sociale en raison de la stigmatisation, du manque d'infrastructures accessibles et de l'insuffisance de services adaptés.¹² Bien que des initiatives telles que la création du Bureau du Secrétaire d'État à l'intégration des Personnes Handicapées (BSEIPH) en 2007 et la promulgation de la loi du 13 mars 2012 sur l'intégration des personnes handicapées aient été mises en place, leur mise en œuvre reste limitée, en particulier dans les zones rurales.
 19. En 2025, le nombre de personnes déplacées internes en Haïti a dépassé le million.¹³ Cette situation résulte des violences armées survenues dans plusieurs localités du pays, notamment dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince, à Kenscoff, dans l'Artibonite, le Nord-ouest et le bas Plateau Central. Face à l'extension des gangs dans les quartiers de Port-au-Prince, les mouvements migratoires se dirigent de plus en plus vers les villes de province, engendrant une pression d'urbanisation non contrôlée sur plusieurs terrains agricoles, y compris des terres irriguées. Ces déplacés internes, souvent victimes de catastrophes naturelles ou de violences, vivent dans des conditions précaires avec un accès restreint aux services de base tels que l'eau potable, la santé, l'éducation, ainsi que l'accès à la terre et aux facteurs de production. Leur situation est exacerbée par l'absence de politiques publiques efficaces pour leur réintégration et leur soutien.
 20. Les paysans sans terre, quant à eux, sont confrontés à l'insécurité foncière, ce qui limite leur capacité à investir dans l'agriculture et à accéder au crédit. Cette situation perpétue un cycle de pauvreté et d'exclusion, particulièrement marqué chez les femmes, qui représentent une part significative de cette population.

⁹ [https://hia.paho.org/en/profils-de-](https://hia.paho.org/en/profils-de-pays/haiti#:~:text=Le%20taux%20de%20mortalit%C3%A9%20maternelle,la%20valeur%20estim%C3%A9e%20pour%202000.)

[pays/haiti#:~:text=Le%20taux%20de%20mortalit%C3%A9%20maternelle,la%20valeur%20estim%C3%A9e%20pour%202000.](https://hia.paho.org/en/profils-de-pays/haiti#:~:text=Le%20taux%20de%20mortalit%C3%A9%20maternelle,la%20valeur%20estim%C3%A9e%20pour%202000.)
¹⁰ <https://haiti.unfpa.org/fr/news/c/%C3%A9l%C3%A9vation-de-la-journ%C3%A9e-internationale-de-la-jeunesse-en-ha%C3%A9ti-autour-du-th%C3%A8me-national-%C2%AB#:~:text=Port%20au%20Prince%2C%2012,Jeunesse%2C%20Paix%20et%20S%C3%A9curit%C3%A9%20%C2%B>

[B.](https://haiti.unfpa.org/fr/news/c/%C3%A9l%C3%A9vation-de-la-journ%C3%A9e-internationale-de-la-jeunesse-en-ha%C3%A9ti-autour-du-th%C3%A8me-national-%C2%AB#:~:text=Port%20au%20Prince%2C%2012,Jeunesse%2C%20Paix%20et%20S%C3%A9curit%C3%A9%20%C2%B)
¹¹ Haïti - Agriculture : L'exode des jeunes du milieu rural - HaitiLibre.com : Toutes les nouvelles d'Haïti 7/7

¹² <https://seiph.gouv.ht/estimation-speculative-sur-la-population-des-personnes-handicapees-en-haiti/>

¹³ <https://reliefweb.int/report/haiti/haiti-rapport-sur-la-situation-de-deplacement-interne-en-haiti-round-9-decembre-2024#:~:text=Le%20Round%209%2C%20qui%20s'est%20d%C3%A9roul%C3%A9%20du,soit%2048%20de%20plus%20qu'au%20round%208.&text=Au%20total%20ce%20sont%2075%20des%20PDI,tandis%20que%2025%20sont%20dans%20la%20capitale.>

21. En Haïti, la situation des filles mères demeure préoccupante. Selon l'UNICEF, environ 14% des filles haïtiennes donnent naissance avant l'âge de 18 ans, les complications liées à la grossesse étant la principale cause de mortalité chez les adolescentes de cette tranche d'âge. La grossesse précoce constitue un obstacle majeur à l'éducation et à l'autonomisation des filles, d'autant plus qu'il n'existe pas de programme spécifique pour combattre la déscolarisation des jeunes filles-mères. Au contraire, la pratique veut que celles-ci soient exclues des institutions scolaires lorsqu'elles se trouvent dans cette situation. Cette réalité entrave leur développement personnel et professionnel, perpétuant ainsi un cycle de pauvreté et de marginalisation.^{14,15}
22. Pour répondre à ces défis, des mécanismes d'appui tels que des programmes de formation professionnelle, des initiatives de microcrédit et des projets d'inclusion sociale ont été mis en place par diverses organisations. Cependant, leur portée reste limitée, et une coordination renforcée entre les acteurs étatiques et non étatiques est nécessaire pour assurer une inclusion effective de ces groupes marginalisés dans le développement rural d'Haïti.
23. **Nutrition** – Haïti, avec une population estimée à environ 11.47 millions d'habitants, fait face à une crise nutritionnelle alarmante, caractérisée par des niveaux élevés de retard de croissance, d'émaciation et de sous-alimentation. Selon les dernières analyses de la sécurité alimentaire soutenues par l'ONU en mars 2025, environ 4.97 millions de personnes nécessitent une forme d'assistance alimentaire. Parmi celles-ci, 1.64 million de personnes sont confrontées à une insécurité alimentaire aiguë d'urgence, traduisant une situation critique nécessitant des interventions rapides et ciblées.¹⁶
24. Les enfants représentent une tranche particulièrement vulnérable face à cette crise. En 2024, le nombre d'enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère a connu une augmentation alarmante de 19%, un indicateur inquiétant des effets prolongés de l'insécurité alimentaire sur le développement physique et cognitif des jeunes générations. Le phénomène est exacerbé dans les zones rurales, où les familles, déjà fragilisées par des conditions de vie précaires, se retrouvent encore plus vulnérables en raison des blocages des routes nationales. Ces entraves limitent considérablement l'accès aux marchés de Port-au-Prince et d'autres grands centres urbains, réduisant ainsi la disponibilité des denrées alimentaires et perturbant les chaînes d'approvisionnement locales.
25. Sur l'ensemble du territoire 5.4 millions de personnes peinent quotidiennement à subvenir à leurs besoins alimentaires, selon les estimations du PAM en septembre 2025. Cette situation fait de cette crise l'une des plus sévères au niveau mondial en termes de proportion de personnes touchées par l'insécurité alimentaire aiguë. Parmi eux, deux millions vivent dans des conditions de faim d'urgence, classées en Phase 4 de l'IPC, caractérisées par des pénuries alimentaires extrêmes, une malnutrition aiguë et une prévalence élevée de maladies.¹⁷

1.2 Contexte environnemental et climatique, tendances et incidences

26. **Ressources naturelles et biodiversité.** Plusieurs régions du pays, telles que le parc national de Macaya, l'île de la Gonâve, l'île de la Navase, l'île de la Tortue et le massif de la Hotte, sont exceptionnellement ou particulièrement riches en biodiversité. Cette diversité d'écosystèmes favorise un fort endémisme et une grande diversité d'espèces. Bien que les données restent partielles et parfois obsolètes, la flore d'Haïti est estimée entre 5,000 et

¹⁴ <https://equitas.org/fr/combattre-la-descolarisation-des-jeunes-filles-meres-en-haiti/#:~:text=Croyant%20fermement%20que%20toutes%20les,concern%C3%A9es%2C%20ainsi%20que%20leurs%20parents.>

¹⁵ <https://plan-international.org/haiti/case-studies/young-mother-struggles-provide-family-amidst-haiti-hunger-crisis/#:~:text=Haiti%20hunger%20crisis-.Young%20mother%20struggles%20to%20provide%20for%20family%20amidst%20Haiti%20hunger.pregnant%20at%2017%20years%20old.>

¹⁶ <https://news.un.org/fr/story/2024/04/1144506#:~:text=Environ%201%2C64%20million%20de,malnutrition%20aigu%C3%AB%20s%C3%A9v%C3%A8re%20en%202024.>

¹⁷ <https://fr.wfp.org/communiqués-de-presse/la-faim-en-haiti-atteint-un-niveau-historique-un-haitien-sur-deux-souffre#:~:text=Alors%20qu'Ha%C3%Afti%20continue%20de,parmi%20toutes%20les%20crises%20mondiales.>

5,600 espèces de plantes vasculaires, dont environ 37% sont endémiques. La faune comprend plus de 2,000 espèces, avec un taux d'endémisme atteignant près de 75%.¹⁸

27. Malgré son importance mondiale, la plupart des écosystèmes naturels, en particulier les forêts, ont été défrichés, fragmentés ou gravement dégradés. Bien que les données soient insuffisantes pour évaluer précisément l'ampleur de la perte d'espèces, celle-ci reste significative. L'UICN répertorie 196 espèces animales et 211 espèces végétales vulnérables ou menacées d'extinction en Haïti.¹⁹
28. La diversité marine, bien que moins documentée, comprend des écosystèmes côtiers tels que les mangroves, les herbiers marins et les récifs coralliens. Ces écosystèmes jouent un rôle essentiel dans la protection des côtes et le maintien des moyens de subsistance des communautés locales.
29. Cette biodiversité fait face à une série de menaces anthropiques : (i) déforestation massive pour le bois de chauffage et l'agriculture sur brûlis (ii) pollution des sols et des eaux en raison de l'utilisation de pesticides et du manque de gestion des déchets ; (iii) surpêche et destruction des habitats marins ; (iv) espèces exotiques envahissantes qui perturbent les écosystèmes locaux ; (v) feux de forêt récurrents, principalement d'origine humaine ; (vi) pression démographique et urbanisation non planifiée, augmentant la pression sur les écosystèmes naturels.
30. En février 2025, Haïti a validé la version mise à jour de sa **Stratégie et Plan d'Action Nationale pour la Biodiversité (SPANB)**, alignée sur le **Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal**. Ce document stratégique vise à : (i) renforcer la conservation des écosystèmes ; (ii) intégrer la biodiversité dans les politiques nationales ; (iii) promouvoir l'agroforesterie et la gestion durable des terres.²⁰ De plus, le **Fonds Haïtien pour la Biodiversité (FHB)** a lancé en mai 2023 un programme de subventions visant à soutenir des projets innovants pour la conservation de la biodiversité. Cette initiative met l'accent sur la collaboration entre les communautés locales, les ONG et les institutions gouvernementales.²¹
31. **Zones clés de la biodiversité (ZCB)**. Le Fonds de partenariat pour les écosystèmes critiques (CEPF) 22 a identifié 43 Zones Clés pour la Biodiversité (ZCB) en Haïti, couvrant environ 25% du territoire national. Les ZCB sont considérées comme des sites d'importance mondiale pour la conservation de la biodiversité. Ces ZCB sont désignées sur la base de critères scientifiques rigoureux, notamment : la présence d'espèces menacées à l'échelle mondiale, la concentration d'espèces endémiques ou à aire de répartition restreinte et des habitats uniques ou représentatifs d'écosystème rares.²³ Ces ZCB nécessitent une protection prioritaire pour garantir la pérennité des espèces et des écosystèmes qu'elles abritent.
32. **Aires protégées**. Il n'y a pas d'évolution dans le nombre d'aires protégées en Haïti. Le pays compte toujours 26 aires protégées couvrant une superficie d'environ 125,500 hectares. 24 Ces aires, classées selon différentes catégories de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), comprennent des parcs nationaux, des zones de protection de la biodiversité, des zones réservées, des éléments naturels exceptionnels et des sites inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO.

¹⁸ <https://dicf.unepgrid.ch/haiti/biodiversity>

¹⁹ <https://www.iucnredlist.org/>

²⁰ <https://www.observatoire.info/biodiversite-un-rapport-strategique-pour-preserver-les-ecosystemes-du-sud-dhaiti/>

²¹ <https://biodiversite.ht/vers-un-programme-de-subventions-pour-lenvironnement-et-la-biodiversite-une-premiere-en-haiti/>

²² <https://www.keybiodiversityareas.org/>

²³ <https://caribbeanprotectedareasgateway.org/haiti-welcomes-seven-new-protected-areas#:~:text=On%20April%205%2C%202018%2C%20the,difficult%20to%20plan%20and%20implement.>

²⁴ https://anap.gouv.ht/documents/Liste_des_APs.pdf

33. Malgré cette désignation, la gestion effective de ces aires reste limitée. Selon les estimations, seulement 0.3% du territoire national bénéficie d'une protection effective, bien que les aires protégées couvrent environ 8.6% de la superficie terrestre du pays.²⁵

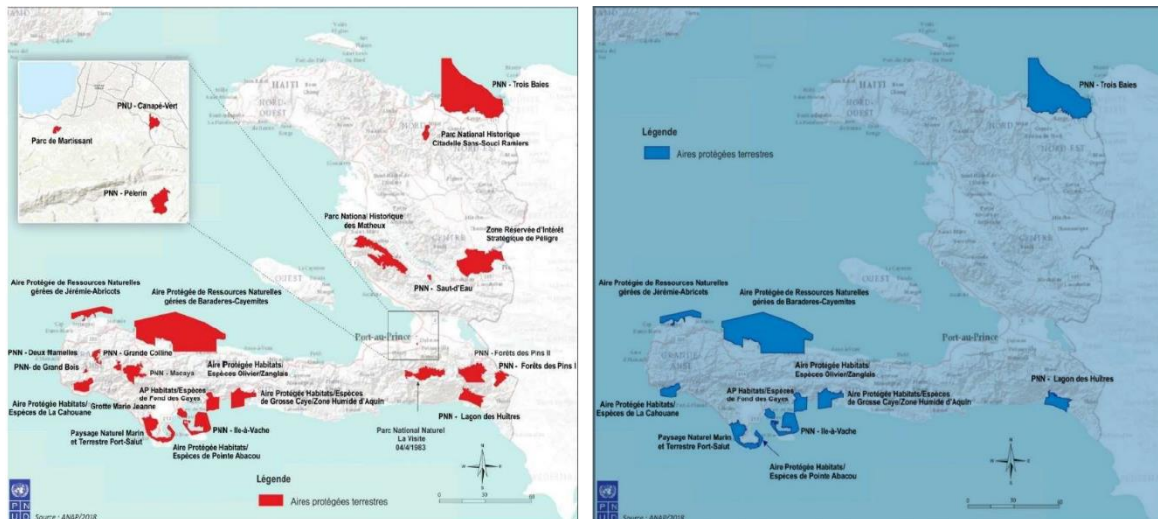


Figure 1. Aires protégées terrestres (gauche) et marines et côtières (droite) déclarées (2018)

34. **Vulnérabilité environnementale.** Haïti demeure l'un des pays les plus exposés aux catastrophes naturelles dans le monde. Selon la Banque mondiale, plus de 96% de la population est exposée à au moins deux types d'aléas majeurs, notamment les ouragans, les inondations, les tremblements de terre, les glissements de terrain et les sécheresses.²⁶ Cette vulnérabilité est exacerbée par plusieurs facteurs :

- Urbanisation non planifiée : L'expansion rapide des zones urbaines, souvent sans planification adéquate, a conduit à l'installation de populations dans des zones à haut risque, augmentant ainsi leur exposition aux catastrophes naturelles.
- Déforestation massive : La perte de couverture forestière a entraîné une érosion accrue des sols, réduisant la capacité des terres à absorber les eaux de pluie et augmentant le risque d'inondations.
- Infrastructure insuffisante : Le manque d'infrastructures résistantes aux catastrophes, telles que des systèmes de drainage efficaces et des bâtiments construits selon des normes parasismiques, aggrave les impacts des événements naturels.

35. En termes économiques, chaque catastrophe majeure coûte en moyenne 2% du PIB par an, affectant particulièrement le secteur agricole, qui est vital pour la subsistance de la majorité de la population.

36. Sur le plan tectonique, Haïti est situé à la convergence de plusieurs failles sismiques actives, notamment la faille septentrionale au nord, la faille Enriquillo-Plantain Garden au sud-ouest, et les chaînes montagneuses centrales, rendant le pays particulièrement susceptible aux tremblements de terre destructeurs.

37. **Changement climatique.** Haïti est particulièrement vulnérable aux effets du changement climatique en raison de sa faible capacité à répondre aux défis environnementaux et de son économie largement dépendante de l'agriculture. Les tempêtes tropicales et les inondations sont des préoccupations majeures, car elles peuvent endommager les infrastructures et les cultures, impactant ainsi la sécurité alimentaire des populations locales.

38. **Évolution des températures.** Les projections climatiques indiquent une augmentation significative des températures moyennes en Haïti :

- D'ici 2030 : hausse de 0.5°C à 0.7°C par rapport aux niveaux actuels.

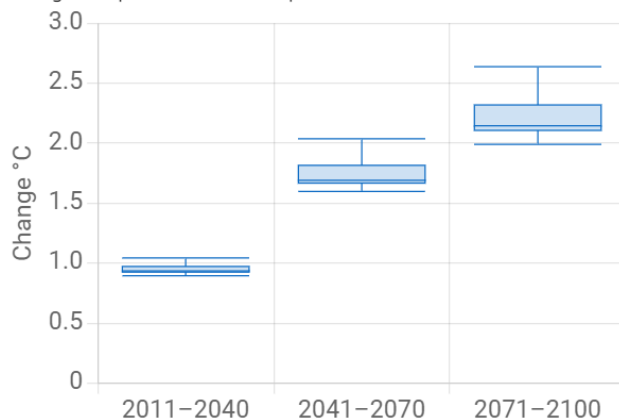
²⁵ <https://tradingeconomics.com/haiti/terrestrial-protected-areas-percent-of-total-land-area-wb-data.html>

²⁶ <https://www.banquemondiale.org/fr/country/haiti/overview#:~:text=Le%20d%C3%A9veloppement%20d'Ha%C3%Afti%20continue,les%20plus%20pauvres%20du%20monde.>

- D'ici 2050 : augmentation de 0.9°C à 1.4°C.
- D'ici 2090 : les températures pourraient s'élever de 2.5°C à 4.7°C, avec des variations régionales, notamment une hausse plus marquée dans les zones intérieures et orientales du pays.²⁷

39. Cette élévation des températures entraînera une augmentation du nombre de jours et de nuits chauds, exacerbant les conditions de sécheresse et affectant la santé humaine, l'agriculture et les ressources en eau.

Change compared to historical period.



Indicator: Temperature (annual mean), Time periods: 2011-2040, 2041-2070 & 2071-2100, Historical period: 1981-2010, RCP 4.5, Model: CORDEX Central America Ensemble Mean, Model results for an area covering the location: Port-au-Prince, Departement de l'Ouest (18.54, -72.34)
Reference: <https://climateinformation.org> (date: 2023-02-19)

Figure 2. Scénarios de changement de température moyenne annuelle pour Port-au-Prince

40. **Changement de précipitation.** Les modèles climatiques prévoient des changements dans les schémas de précipitations :

- Diminution des précipitations annuelles moyennes : réduction de 3% d'ici 2030 et de 6% à 9% d'ici 2050.
- Variabilité accrue : alternance entre périodes de sécheresse prolongées et épisodes de pluies intenses, augmentant les risques d'inondations et d'érosion des sols.

²⁷ <https://dicf.unepgrid.ch/haïti/climate-change#:~:text=Haïti's%20climate%20is%20changing%20and,%25%E2%80%939%25%20by%202050.>

41. Ces changements affecteront la disponibilité de l'eau pour l'agriculture, la consommation humaines et les écosystèmes.

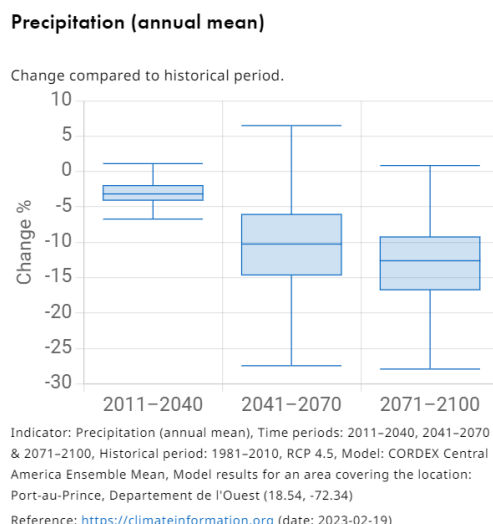


Figure 4. Scénarios de changements de précipitation moyenne annuelle pour Port-au-Prince

42. **Impacts sur l'agriculture et sécurité alimentaire.** L'agriculture et la pêche en Haïti sont fortement influencées par les variations climatiques. Les changements dans l'occurrence des cyclones tropicaux, la température de l'air, la température de l'océan et les précipitations peuvent avoir des impacts considérables sur la production agricole et la disponibilité des produits de la mer. Ces perturbations affectent directement la sécurité alimentaire et le bien-être des populations locales, particulièrement dans les zones rurales.
43. Les projections climatiques indiquent que les effets du changement climatique pourraient, dans certains cas, améliorer la productivité (allongement des saisons de culture dans certaines zones), mais dans la majorité des cas, ils risquent de saper la production alimentaire. Parmi les effets marquants :
- Perte de terres agricoles due aux inondations et à l'érosion.
 - Sécheresse prolongées entraînant des déficits hydriques pour les cultures.
 - Contamination des ressources en eau douce par l'intrusion d'eau salée dans les nappes phréatiques.
 - Stress thermique pour les cultures, réduisant les rendements agricoles.
 - Ouragans plus intenses causant des destructions massives des récoltes et des infrastructures.
44. Haïti, comme de nombreuses petites îles, dépend principalement de l'**agriculture pluviale**, qui est directement impactée par les variations climatiques. Les pratiques agricoles traditionnelles, combinées à un manque d'infrastructures de gestion de l'eau, augmentent la vulnérabilité des cultures aux chocs climatiques.
45. **Sécheresse et désertification.** Haïti est fréquemment touché par des épisodes de sécheresse. Entre 1968 et 2016, le pays a connu neuf (9) épisodes significatifs de sécheresse, provoquant des pénuries alimentaires et d'eau, ainsi que des pertes importantes dans le secteur de l'élevage (CRED, 2020). Depuis 2013, le pays connaît également un cycle pluriannuel de conditions anormalement sèches et chaudes, affectant particulièrement les départements du Nord-est, du Nord et du Centre.²⁸ En 2022-2023, le Programme Alimentaire Mondiale (PAM) a relevé des déficits pluviométriques dans la péninsule Sud. En 2024, la sécheresse a touché à la fois les écosystèmes de montagne ; réputés pour recevoir une pluviométrie généralement abondante ; et les plaines irriguées, telles que la plaine de

²⁸ <https://reliefweb.int/report/haiti/haiti-analyse-des-conditions-de-secheresse-mars-2023>

l'Artibonite.^{29,30} La région la plus touchée reste le département du Nord-ouest, où les sécheresses chroniques entraînent des pertes agricoles et une insécurité alimentaire marquée.

- Les sécheresses augmentent la vulnérabilité des sols à l'érosion, surtout dans les zones de cultures sur pente.
 - L'absence de systèmes d'irrigation aggrave l'impact sur les cultures vivrières, menaçant les moyens de subsistance des populations rurales.
 - Les épisodes récents, bien que moins documentés, ont également affecté d'autres régions, y compris l'Artibonite, le Centre et le Nord-est.
46. Il n'existe pas de chiffres officiels récents sur l'étendue exacte de la désertification en Haïti. Cependant, il est estimé que 98% de la couverture forestière originelle a été détruite en raison de l'exploitation forestière non durable et de la déforestation massive.
- Cette perte de couverture végétale accélère l'érosion des sols, réduit leur fertilité, et perturbe les cycles hydrologiques naturels.
 - Les zones déboisées deviennent plus vulnérables aux inondations et à la sécheresse, accentuant les risques pour l'agriculture.
 - Le déboisement intensif dans les bassins versants augmente les risques de glissements de terrain lors des périodes de fortes pluies.
47. La désertification en Haïti est un problème complexe, étroitement lié à des facteurs structurels tels que la pauvreté, les politiques publiques inadéquates et l'insécurité foncière. Pour y remédier, il est essentiel de mettre en œuvre des politiques et des programmes ciblés de reboisement, de restauration des terres dégradées, de gestion durable des ressources naturelles et de promotion de pratiques agricoles résilientes. Parallèlement, la sensibilisation des communautés locales à l'importance de la conservation de l'environnement et de la protection des terres constitue un levier crucial pour assurer la durabilité des actions entreprises.

Partie 2 – Institutions et cadre juridique

2.1 Institutions

2.1.1 Ministères et autres structures étatiques

48. Le cadre institutionnel en Haïti pour la gestion environnementale, sociale et économique repose sur plusieurs ministères et organismes clés. Le Ministère de l'Environnement (MDE) assure le rôle principal dans la réalisation, la validation et la supervision des Évaluations d'Impacts Environnementaux et Sociaux (EIES) ainsi que dans la mise en œuvre et l'audit des Plans de Gestion Environnementale et Sociale (PGES). Ce ministère s'appuie sur des Unités Techniques Environnementales Sectorielles (UTES) au sein d'autres ministères pour renforcer la gestion environnementale. Le Ministère de l'Économie et des Finances (MEF), quant à lui, gère les aspects financiers et contractuels des projets, incluant l'I-BE et l'EFOSE financés par le FIDA. En parallèle, le Ministère de la Condition Féminine et du Droit des Femmes (MCFDF) veille à l'intégration sociale et à la protection des droits des femmes, tandis que le Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP), par l'intermédiaire de sa Direction d'Hygiène Publique (DHP), s'occupe de la qualité sanitaire de l'eau et de l'hygiène publique. Le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR) se concentre sur les politiques agricoles et le développement rural à travers ses structures décentralisées, les Bureaux Agricoles Communaux (BAC). De son côté, le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de l'Action Civique (MJSAC), via la Direction de Jeunesse et d'Insertion (DJI), élabore les stratégies pour la jeunesse et le sport. Le Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire (CIAT) assure la planification territoriale et la gestion durable des ressources, tandis que le Conseil d'Administration de la Section Communale (CASEC) et l'Assemblée de la Section Communale (ASEC) représentent les structures de gouvernance locale. Ces institutions

²⁹ <https://haiticlimat.org/haiti-la-region-la-visite-en-proie-a-une-inquietante-secheresse-historique/>

³⁰ <https://haitiantimes.com/fr/2025/04/24/p%C3%A9nurie-d%27eau-%C3%A0-Grandmont-manque-d%27infrastructures-agricoles-dans-la-plaine-des-Gona%C3%AFves/>

travaillent de concert pour garantir un développement harmonieux et durable, tout en intégrant les dimensions environnementales et sociales dans les politiques publiques.

2.1.2 Agence de développement

49. Le FIDA travaille en étroite collaboration avec plusieurs agences de développement en Haïti pour soutenir le développement agricole et renforcer la résilience des communautés rurales. Dans le cadre des investissements prévus pour la NSP 2025-2027, plusieurs partenaires stratégiques sont déjà impliqués, ou susceptibles de l'être, dans la planification et la mise en œuvre des projets. Parmi ces partenaires figurent la Banque interaméricaine de développement (BID), le Programme Alimentaire Mondial (PAM), l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), ainsi que le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). Ces collaborations visent à maximiser l'impact des initiatives de développement agricole en Haïti en combinant expertise, financement et coordination interinstitutionnelle.

2.1.3 Organisations non-gouvernementales (ONG) et institutions de recherche

50. Dans le cadre des investissements prévus pour la période 2022-2027, plusieurs ONG et institutions de recherche seront impliquées, ou sont susceptibles de l'être, en tant que partenaires stratégiques pour la mise en œuvre des activités. Parmi ces acteurs figurent la Fondation pour la Protection de la Biodiversité Marine (FoProBiM), le Collectif de lutte contre l'exclusion sociale (CLES), le Campus Henry Christophe de Limonade (CHCL), Action pour un Développement Durable (ACDED), la Coordination Régionale des Organisations du Sud-Est (CROSE) et l'association FANM DESIDE. En complément de ces structures, les Organisations communautaires de base (OCB), les groupements de femmes et les coopératives de pêcheurs, d'agriculteurs, d'éleveurs et d'apiculteurs jouent également un rôle clé dans la mise en œuvre des projets et programmes. Ces organisations locales participent activement au développement durable et à la résilience des communautés, en renforçant les capacités locales et en favorisant l'autonomisation économiques et sociale.

2.2 Cadres politiques et réglementaires

2.2.1 Conventions internationales

51. Haïti a signé et ratifié une cinquantaine de conventions internationales sur l'environnement visant à promouvoir la protection de l'environnement et de développement durable. Parmi les plus importantes figurent la Convention des Nations Unies de 1982 sur le droit de la mer, qui encadre l'exploitation et la protection des ressources marines, la Convention sur la diversité biologique (1992), visant à préserver les espèces, les écosystèmes et les ressources génétiques, ainsi que la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (1994), qui fixe les objectifs pour lutter contre le réchauffement climatique. Haïti a également ratifié la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (1995), qui vise à restaurer les terres dégradées et à promouvoir une gestion durable des sols. Toutefois, certaines conventions internationales restent non ratifiées par le pays, notamment la Convention de Carthagène pour la protection de l'environnement marin de la Grande Caraïbe, Convention MARPOL pour la prévention de la pollution par les navires, la Convention de Bâle sur l'interdiction des mouvements et des rejets transfrontaliers de déchets dangereux, ainsi que la Convention sur le commerce international des espèces de la faune et de la flore sauvages menacées d'extinction.
52. Haïti a ratifié plusieurs conventions internationales qui encadrent ses engagements en matière sociale, d'égalité de genre, de protection de la jeunesse et de la sécurité nutritionnelle. Il s'agit notamment du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC), ratifié en 2012, garantissant l'accès à un niveau de vie adéquat, à la santé, au travail et à l'éducation ; ainsi que de la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH), ratifiée en 2009, qui promeut leur inclusion dans tous les domaines de la vie publique. En matière de genre, Haïti a adhéré dès 1981 à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes

(CEDEF/CEDAW), appuyant l'accès des femmes aux ressources, à la formation et à la participation politique. Le Protocole de Maputo, bien que non ratifié, sert également de référence régionale pour renforcer les droits des femmes. Concernant la jeunesse, Haïti a ratifié la Convention relative aux droits de l'enfant (CDE) en 1995, garantissant leur protection contre l'exploitation et favorisant leur accès aux services de base. La Charte africaine de la jeunesse, bien qu'adoptée sans ratification formelle, constitue un cadre de référence complémentaire. Enfin, Haïti a adopté la Déclaration de Beijing (1995) sur l'égalité de genre, et s'est engagé dans la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD), en particulier les ODD 1, 2, 5, 8 et 10, qui soutiennent l'équité sociale et l'inclusion au cœur des projets de développement, y compris ceux du FIDA.

2.2.2 Plans et cadres de coopération

53. Le cadre d'action nationale et les cadres de coopération internationale en Haïti sont des outils stratégiques visant à orienter les investissements du FIDA dans le pays. Parmi les documents les plus importants, on retrouve le Plan d'action national d'adaptation (PANA), qui identifie des mesures urgentes pour renforcer la capacité d'adaptation aux changements climatiques, et le Plan national d'adaptation (PNA), couvrant la période 2022-2030, qui se concentre sur l'agriculture, la santé, les infrastructures et les ressources en eau. Ces plans sont soutenus par la Stratégie nationale actualisée et plan d'actions pour la diversité biologique (Haïti biodiversité 2030), qui vise à préserver les ressources naturelles dans le cadre des engagements internationaux sur la biodiversité. L'intégration du genre et adaptation aux changements climatiques (2024), développé par le Ministère de l'Environnement (MDE) vise à renforcer la prise en compte de la dimension genre dans les politiques environnementales. Par ailleurs, la Politique nationale sur les changements climatiques (PNCC) définit les domaines prioritaires d'adaptation, tels que l'agriculture, les ressources en eau, les zones côtières, ainsi que la gestion des risques et des infrastructures.
54. Le cadre stratégique est complété par le Document stratégique de résilience climatique (DSRC), qui propose une vision à long terme pour renforcer la résilience des communautés vulnérables, ainsi que par le schéma national d'aménagement du territoire (SNAT), qui se concentre sur la planification urbaine et la gestion des ressources. Des initiatives comme le Plan national de gestion des risques et désastres (PNGRD) et le Plan d'action pour le relèvement et le développement d'Haïti (PARDH), élaboré après le séisme de 2010, visent à renforcer la capacité de réponse face aux catastrophes naturelles. Le Plan stratégique de développement d'Haïti (PSDH) projette un développement soutenu pour faire du pays un État émergent d'ici 2030, tandis que le Programme national d'action de lutte contre la désertification (PAN-LCD) se concentre sur la restauration des sols et la gestion durable des ressources. Les politiques sectorielles, telles que la Politique de développement agricole (PDA, 2010-2025) et le Plan national d'investissement agricole (PNIA, 2016-2021), structurent le développement rural autour de l'aménagement des bassins versants, de l'amélioration des productions agricoles et de la pêche. Enfin, le cadre de coopération est complété par des engagements internationaux, notamment la Contribution déterminée au niveau national (CDN, révisée en 2022), le Cadre de coopération des Nations unies pour le développement durable (UNSDCF, 2017-2021) et la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD), qui renforcent les efforts en matière de résilience climatique, de gestion durable des terres et de lutte contre la pauvreté. Ensemble, ces plans et cadres constituent le socle de la planification stratégique du développement durable en Haïti, alignant les objectifs nationaux sur les engagements internationaux pour un développement résilient et inclusif.
55. La Politique nationale d'égalité entre les femmes et les hommes (2014–2034) constitue le principal cadre en matière de genre, visant l'autonomisation des femmes, leur accès équitable aux ressources productives et leur participation à la gouvernance. Le Plan stratégique de nutrition (PSN 2013–2018), piloté par le MSPP, cible la réduction de la malnutrition chez les enfants et les femmes enceintes ou allaitantes. Avec l'absence d'un plan actualisé, ce PSN continue à alimenter les actions du gouvernement en termes de nutrition. La Politique nationale de jeunesse (2013) reconnaît les jeunes comme acteurs du développement durable et promeut leur inclusion socio-économique. Ces politiques sont en cohérence avec la CSN 2025–2027 du FIDA, axée sur l'inclusion des groupes vulnérables et le renforcement des systèmes alimentaires. Enfin, le nouveau Code pénal, promulgué en juin

2020 et entré en vigueur le 24 juin 2025, introduit des protections renforcées contre les discriminations, les violences de genre et l'exploitation des personnes vulnérables.

2.2.3 Contribution déterminée au niveau national

56. La Contribution déterminée au niveau national (CDN) de la République d'Haïti actualisée en 2022 pour un horizon de mise en œuvre jusqu'à 2030³¹, couvre les principaux secteurs suivants : atténuation, adaptation et pertes et préjudices. Les actions d'atténuation se concentrent sur l'énergie, l'agriculture, la foresterie, l'affectation des Terres, les déchets et la production de charbon. En matière d'adaptation, les priorités incluent l'agriculture, l'élevage, la pêche, les ressources en eau, les infrastructures routières, les zones côtières, la santé et l'habitat. Les pertes et préjudices ciblent ces mêmes secteurs, en intégrant également l'énergie.
57. Le portefeuille du FIDA en Haïti contribue directement aux mesures d'atténuation et d'adaptation définies dans la CDN Haïti 2030, alignées avec le PNCC, le PSDH, le DSRC, le PANA, la Deuxième communication Nationale sur le Changement Climatique et les Objectifs de Développement Durable (ODD) à l'horizon 2030. Les actions prioritaires portent sur l'aménagement des bassins versants, la conservation des sols, la gestion des zones côtières, sécurité alimentaire, la protection des ressources en eau, l'infrastructure résiliente, la gestion des déchets et les programmes de sensibilisation. Ces initiatives visent à renforcer les capacités d'adaptation et la résilience des populations face aux effets du changement climatique.

Tableau 1. Mesures d'adaptation prioritaires de la CDN Haïti 2030 et leur alignement avec les ODD

Secteur	Mesure d'adaptation	Liens avec ODD ³²
Agriculture	- Pratiques culturelles durables, agroforesterie, conservation des sols, gestion des bassins versants, lacs collinaires. - Promotion des variétés résilientes et lutte contre les pestes agricoles.	1, 2, 3, 6, 12, 13, 14, 15
Élevage	- Pratiques semi-intensives, production fourragère, ensilage, élevage résilient, retenues collinaires.	1, 2, 3, 6, 13, 15
Pêche	- Techniques innovantes, dispositifs de concentration de poissons (DCP), protection des mangroves et récifs coralliens, équipements adaptés. - Restauration des écosystèmes, prévision météorologique pour les pêcheurs.	2, 6, 12, 13, 14
Ressources en eau	- Construction de lacs, forages, irrigation efficace, conservation des sols, revalorisation des eaux usées. - Gestion de la couverture arborée et contrôle de la qualité de l'eau.	13, 14, 15
Zones côtières	- Régénération des mangroves, protection des récifs coralliens, lutte contre les sargasses, éducation à la protection côtière.	3, 6, 13, 14, 15
Habitat	- Aménagement durable, assainissement urbain, reboisement, gestion des mangroves et des récifs.	2, 6, 10, 11, 13, 14

2.3 Programmes et partenariats

58. Actuellement, le FIDA finance deux projets en Haïti : I-BE et EFOSE. Ces projets sont hébergés au sein de l'Unité Technique d'Exécution (UTE) du Ministère de l'Économie et des

³¹ https://www.mde.gouv.ht/phocadownload/CDN_Revisee_Haiti_2022%20-%20VF-c-compress.pdf

³² Les ODD mentionnés dans chaque section tiennent compte de toutes les mesures du secteur concerné

Finances (MEF). La stratégie du FIDA en Haïti repose sur la création de partenariats stratégiques et la décentralisation des responsabilités. Le partenariat interministériel s'est révélé résilient dans la mise en œuvre du projet I-BE, malgré le contexte fragile d'Haïti. Pour le CSN 2025-2027, cette approche sera maintenue, et le FIDA prévoit de poursuivre sa collaboration avec plusieurs entités étatiques, telles que le MEF, le MARNDR, la DPAQ, le MDE et l'ANAP.

59. Par ailleurs, le FIDA continuera à renforcer ses liens avec d'autres agences et institutions financières internationales (IFI), notamment la BID, la FAO et le PAM. En plus de consolider les partenariats locaux établis dans le cadre du projet I-BE, de nouveaux partenariats stratégiques seront développés dans le cadre du projet EFOSE, notamment avec des organisations locales telles que l'ACDED, la CROSE et FANM DESIDE.

Partie 3 – Recommandations stratégiques

3.1 Enseignements à retenir

60. Dans le contexte de fragilité extrême et de conflits persistants en Haïti ces dernières années, la décentralisation et la proximité territoriale se sont révélées d'une pertinence stratégique. Malgré l'insécurité généralisée à Port-au-Prince et dans plusieurs villes de province, le projet a pu progresser grâce à la localisation de l'équipe technique à proximité des zones d'intervention. Cette approche décentralisée a permis un suivi rapproché des activités de terrain, une meilleure compréhension des réalités locales, ainsi qu'un contact direct et constant avec les communautés et les bénéficiaires.
61. En complément, la présence d'autres partenaires techniques, tels que le Ministère de l'Agriculture, le Ministère de l'Environnement et ANAP, dans les communes ciblées, a significativement contribué à la durabilité des résultats. Leur ancrage au niveau local renforce l'impact des interventions grâce à une présence continue au sein des communautés. Dans cette optique, le renforcement des capacités de ces partenaires locaux doit être une priorité stratégique du projet, afin de consolider les acquis, garantir la pérennité des actions menées et renforcer la résilience des populations face aux crises.
62. Les projets du portefeuille actuel ont permis de tirer plusieurs leçons spécifiques sur l'intégration des thématiques transversales du FIDA. En matière d'environnement et de climat, les approches de gestion durable des bassins versants, de reboisement communautaire et d'agriculture climato-intelligente, mises en œuvre notamment dans le projet I-BE, ont démontré leur efficacité pour renforcer la résilience des populations rurales face aux aléas. Toutefois, la pérennité de ces interventions nécessite un engagement renforcé des autorités locales et un meilleur accès aux financements climatiques, à travers des partenariats structurants avec le MDE et d'autres organismes des Nations Unies.
63. Concernant le genre et la jeunesse, les projets ont atteint des résultats encourageants en matière de participation des femmes et des jeunes, grâce à des stratégies ciblées d'autonomisation économique, d'accès à la terre, à la formation et au financement. L'expérience du PURRACO et du projet I-BE montre qu'une approche sensible au genre, combinée à une gouvernance participative et à des partenariats avec le MCFDF, permet de créer un environnement favorable à l'inclusion. De même, l'implication des jeunes dans les filières agricoles, l'agro-transformation et les technologies rurales doit être consolidée par des parcours d'insertion et un accompagnement technique de qualité. Enfin, l'intégration de la nutrition dans les projets, à travers la diversification alimentaire, les cantines scolaires (avec le soutien du PAM), et les formations sur les pratiques alimentaires, a contribué à améliorer la sécurité alimentaire locale. Ces avancées devront être renforcées dans les prochaines phases, avec une attention particulière à l'opérationnalisation des PESEC et à l'élaboration de plans de gestion sociale et environnementale plus intégrés.

3.2 Orientation stratégique

64. La CSN 2025-2027 du FIDA en Haïti s'aligne pleinement avec les priorités gouvernementales définies dans les principaux cadres stratégiques nationaux, en intégrant les thématiques transversales relatives au genre, aux jeunes, aux enjeux nutritionnels, ainsi qu'à

l'environnement et au climat. En matière de développement agricole, la CSN s'inscrit dans les objectifs du Plan National de Développement Agricole (PNDA) 2010-2025, qui vise à moderniser l'agriculture, améliorer la sécurité alimentaire et réduire la pauvreté dans les zones rurales. Elle renforce également les ambitions du Plan stratégique de développement d'Haïti (PSDH), qui fixe l'objectif de faire d'Haïti un pays émergent d'ici 2030 en misant sur l'agriculture durable, l'infrastructure résiliente et l'autonomisation économique des populations rurales.

65. Sur le plan de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la stratégie du FIDA s'aligne sur la Politique et stratégie nationales de souveraineté et de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PSNSSANH) ainsi que le Plan National pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PNSAN), qui visent l'éradication de la faim d'ici 2025 à travers le renforcement des capacités de production locale, la diversification des cultures et l'amélioration de l'accès aux marchés. Ces interventions sont orientées vers l'amélioration de la résilience des petits producteurs face aux aléas climatiques, tout en favorisant une meilleure sécurité nutritionnelle dans les communautés les plus vulnérables.
66. En matière de protection de l'environnement et de résilience climatique, la CSN s'inscrit dans les orientations du Plan d'Action Nationale de lutte contre la désertification (PAN-LCD) et de la récente mise à jour de la Stratégie et Plan d'Action Nationale pour la Biodiversité (SPANB), validée en janvier 2025, en cohérence avec le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal. Elle met l'accent sur la gestion durable des terres, la restauration des écosystèmes dégradés et la préservation de la biodiversité pour renforcer la résilience des communautés rurales face aux changements climatiques.
67. Par ailleurs, la stratégie intègre les priorités définies dans le Cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (CCDD/UNSDCF), notamment en matière de réduction de la pauvreté, de résilience face aux risques naturels, de protection sociale et d'égalité de genre. Cette approche permet de renforcer les synergies entre les interventions du FIDA et les initiatives multilatérales engagées en Haïti, tout en assurant une cohérence avec les feuilles de route ministérielles définies en juillet 2024 pour guider les actions prioritaires dans chaque secteur.

3.3 Mesures stratégiques et ciblage

68. **Renforcement de l'inclusion sociale et économique des groupes vulnérables.** La stratégie de ciblage doit prioriser les **populations rurales les plus pauvres, vulnérables et marginalisées**, en mettant un accent particulier sur quatre groupes clés :
 - **Petits producteurs et productrices agricoles, pêcheurs et éleveurs** : souvent exposés à la dégradation des ressources naturelles et aux effets du changement climatique, ces groupes nécessitent un appui ciblé pour adopter des pratiques résilientes et durables. Les interventions doivent promouvoir l'accès aux technologies agricoles adaptées, aux infrastructures d'irrigation et aux pratiques agroécologiques, afin d'améliorer la productivité et renforcer la sécurité alimentaire.
 - **Ménages en situation d'insécurité alimentaire chronique** : Ces foyers, confrontés à une pauvreté extrême, bénéficieraient d'un soutien économique ciblé combiné à des programmes de renforcement des capacités. Cette approche permettrait non seulement de les sortir de la précarité, mais aussi d'accroître leur résilience aux chocs climatiques et économiques.
 - **Femmes rurales** : Actrices essentielles de la production agricole et de la sécurité alimentaire, les femmes en milieu rural restent néanmoins marginalisées en matière d'accès à la terre, au crédit, à la formation et aux instances de décision. Les programmes doivent intégrer une approche transversale de l'égalité de genre, tout en soutenant l'entrepreneuriat féminin dans les filières agricoles et para-agricoles.
 - **Jeunes en milieu rural** : Pour lutter contre le chômage et l'exode rural, il est indispensable de faciliter l'accès à la formation professionnelle, aux technologies numériques et à l'innovation agricole. Le développement de coopératives et de réseaux entrepreneuriaux pourrait catalyser leur insertion économique et leur engagement dans la transformation rurale.
69. **Focus géographique et environnemental : priorisation des zones sûres mais à haute vulnérabilité.** Les interventions doivent se concentrer dans les régions les plus défavorisées

du Grand Sud et du Grand Nord, qui subissent les effets combinés des déplacements internes de population liés aux conflits à Port-au-Prince et dans d'autres régions du pays, et des vulnérabilités socioéconomiques, environnementales et climatiques. Ces zones tout en étant relativement sécurisées, présentent des risques élevés en matière de pauvreté, de dégradation des ressources naturelles et d'exposition aux catastrophes climatiques. L'accent doit être mis sur le renforcement de la résilience communautaire, l'amélioration des infrastructures locales, la gestion durable des ressources naturelles et le soutien aux initiatives économiques locales.

3.4 Consultations des parties prenantes

70. La préparation de la CSN et ses appendices, notamment l'étude préparatoire PESEC, a bénéficié d'un large panel de consultations organisé par le FIDA avec la participation des partenaires étatiques, des agences des Nations Unies, des ONG locales et des prestataires de services. Cet exercice de consultation inclusif a permis de définir les objectifs stratégiques ainsi que les stratégies d'adaptation et de durabilité du programme. Ce processus participatif se poursuivra dans le cadre de la mise en œuvre des projet I-BE et EFOSE, chacun étant doté d'un plan d'engagement des parties prenantes et d'un mécanisme de règlement des griefs et de rétroaction.
71. Le FIDA soutient également l'établissement de tables sectorielles dédiées à l'environnement et à l'agriculture, ainsi que des comités de pilotage pour assurer un suivi efficace des projets. Par ailleurs, le FIDA participe activement aux échanges stratégiques sur les questions environnementale et climatiques, notamment au sein du Groupe sur la sécurité climatique en Haïti. Enfin, le FIDA continuera d'accompagner dans la préparation du Cadre de politique nationale sur la sécurité climatique, afin de renforcer la résilience du pays face aux changements climatiques.

Références

- [1] ANAP. https://anap.gouv.ht/documents/Liste_des_AP.pdf
- [2] Haïti Climat (2025). Haïti : la région La Visite en proie à une inquiétante sécheresse historique. <https://haiticlimat.org/haiti-la-region-la-visite-en-proie-a-une-inquietante-secheresse-historique/>
- [3] Ones Joseph (2025). La pénurie d'eau ravage des hectares de terres agricoles à Grandmont, dans l'Artibonite. <https://haitiantimes.com/fr/2025/04/24/p%C3%A9nurie-d%27eau-%C3%A0-Grandmont-manque-d%27infrastructures-agricoles-dans-la-plaine-des-Gona%C3%AFves/>
- [4] Banque mondiale. <https://www.banquemonddiale.org/fr/country/haiti/overview#1>
- [5] BRH, 2022. Note mensuelle d'inflation. <https://www.brh.ht/wp-content/uploads/Note-inflation-juin-2022.pdf>
- [6] Bureau du Secrétaire d'État à l'Intégration des Personnes Handicapées (2013). Estimation spéculative sur la population des personnes handicapées en Haïti. <https://seiph.gouv.ht/estimation-speculative-sur-la-population-des-personnes-handicapees-en-haiti/>
- [7] Convention relative aux droits de l'enfant (CDE) : <https://www.ohchr.org/fr/instruments-mechanisms/instruments/convention-rights-child>
- [8] Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) : <https://www.ohchr.org/fr/instruments-mechanisms/instruments/convention-rights-persons-disabilities>
- [9] Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF/CEDAW) : <https://www.ohchr.org/fr/instruments-mechanisms/instruments/convention-elimination-all-forms-discrimination-against-women>
- [10] CPAG (2021). Haiti Welcomes Seven New Protected Areas. <https://caribbeanprotectedareasgateway.org/haiti-welcomes-seven-new-protected->

- [areas#:~:text=On%20April%205%2C%202018%2C%20the,difficult%20to%20plan%20and%20implement](#)
- [11] Décret Code Pénal : <https://faolex.fao.org/docs/pdf/hai210028.pdf>
- [12] equitas (2022). Combattre la déscolarisation des jeunes filles mères en Haïti. <https://equitas.org/fr/combattre-la-descolarisation-des-jeunes-filles-meres-en-haiti/#:~:text=Croyant%20fermement%20que%20toutes%20les,concern%C3%A9es%2C%20ainsi%20que%20leurs%20parents>
- [13] FEWS NET, 2023. Perspectives sur la sécurité alimentaire. <https://fews.net/fr/central-america-and-caribbean/haiti/food-security-outlook/june-2022>
- [14] Fonds haïtien pour la biodiversité (2023). Vers un Programme de subventions pour l'environnement et la biodiversité – une première en Haïti. <https://biodiversite.ht/vers-un-programme-de-subventions-pour-lenvironnement-et-la-biodiversite-une-premiere-en-haiti/>
- [15] Haiti Libre (2010). Haïti – Agriculture : L'exode des jeunes du milieu rural. <https://www.haitilibre.com/article-1251-haiti-agriculture-l-exode-des-jeunes-du-milieu-rural.html>
- [16] Hauteville, J.M. (2024). Haiti's economy is suffocated by gang violence: 'I'm leaving because of the insecurity. Le Monde. https://www.lemonde.fr/en/economy/article/2024/08/26/haiti-s-economy-is-asphyxiated-by-gang-violence-i-m-leaving-because-of-the-insecurity_6721658_19.html
- [17] <https://tradingeconomics.com/haiti/terrestrial-protected-areas-percent-of-total-land-area-wb-data.html>
- [18] https://www.cnsahaiti.org/Web/Etudes/2020/Rapport%20final%20Evaluation%20SAMEPA%20_29102020.pdf
- [19] https://www.humanitarianresponse.info/sites/www.humanitarianresponse.info/files/documents/files/hti_hno_2021-fr.pdf
- [20] <https://www.lcd-climate.org/country/haiti/>
- [21] IFC (2023). En Haïti, les liens avec le secteur privé stimulent les revenus des agriculteurs. <https://www.ifc.org/fr/stories/2024/haiti-private-sector-boosting-farmer-incomes#:~:text=L'agriculture%20contribue%20%C3%A0%20hauteur,est%20class%C3%A9e%20dans%20cette%20cat%C3%A9gorie>
- [22] In the face of the devastating hunger crisis in Haiti, mothers like Dina are struggling to feed their families. <https://plan-international.org/haiti/case-studies/young-mother-struggles-provide-family-amidst-haiti-hunger-crisis/#:~:text=Haiti%20hunger%20crisis-Young%20mother%20struggles%20to%20provide%20for%20family%20amidst%20Haiti%20hunger,pregnant%20at%2017%20years%20old>
- [23] Institut haïtien de statistique et d'informatique (IHSI), 2003. Enquête sur les Conditions de vie en Haïti -ECVH2001 – L'économie des ménages. 65 p.
- [24] Interactive Country Fiches. <https://dicf.unepgrid.ch/haiti/biodiversity>
- [25] International Union for Conservation of Nature and Natural Resource (IUCN), 2017. The IUCN Red List of threatened species – 2017-3. [en ligne]: <http://www.iucnredlist.org/>
- [26] Key Biodiversity Areas : keep nature thriving. <https://www.keybiodiversityareas.org/>
- [27] L'Observatoire. <https://www.observatoire.info/biodiversite-un-rapport-strategique-pour-preserver-les-ecosystemes-du-sud-dhaiti/>
- [28] Louis-Jeune, R. (2023). Moteurs de l'agriculture haïtienne, très peu de paysannes possèdent des terres. [https://ayibopost.com/moteurs-de-lagriculture-haitienne-tres-peu-de-paysannes-possedent-des-terres/#:~:text=Les%20agricultrices%20rurales%20rencontrent%20des,et%20f%C3%A9minis%20Tamas%20Jean%20Pierre&text=Les%20femmes%20rurales%20repr%C3%A9sentent%2070,l'Agriculture%20\(FAO\)](https://ayibopost.com/moteurs-de-lagriculture-haitienne-tres-peu-de-paysannes-possedent-des-terres/#:~:text=Les%20agricultrices%20rurales%20rencontrent%20des,et%20f%C3%A9minis%20Tamas%20Jean%20Pierre&text=Les%20femmes%20rurales%20repr%C3%A9sentent%2070,l'Agriculture%20(FAO))

- [29] MAST, 2020. Politique nationale de protection et de promotion sociales. <https://www.social-protection.org/gimi/gess/RessourcePDF.action;jsessionid=VoHNHNf970SyyUgkwMSPsQY2ys5Zh5LuTJDECal4xXqXlfaBM!!1750948109?id=57284>
- [30] MDE, Plan national d'adaptation au changement climatique (PNA), 2022. https://unfccc.int/sites/default/files/resource/PNA_HAITI.pdf
- [31] Ministère de l'environnement (2021). Contribution déterminée au niveau national. https://www.mde.gouv.ht/phocadownload/CDN_Revisee_Haiti_2022%20-%20VF-c-compress.pdf
- [32] Ministère de l'Environnement (2022-2030). Plan d'action national d'adaptation (PANA). https://unfccc.int/sites/default/files/resource/PNA_HAITI.pdf
- [33] MPCE, 2021, Évaluation post-désastre en Haïti, séisme du 14 août 2021 dans la péninsule Sud, résumé exécutif
- [34] OCHA (2021). Aperçu des besoins humanitaires, Haïti. https://www.ecoi.net/en/file/local/2046961/hti_hno_2021-fr.pdf
- [35] OCHA (2024). Haïti : Rapport sur la situation de déplacement interne en Haïti - Round 9. <https://reliefweb.int/report/haiti/haiti-rapport-sur-la-situation-de-deplacement-interne-en-haiti-round-9-decembre-2024#:~:text=Le%20Round%209%2C%20qui%20s'est%20d%C3%A9roule%20du,soit%2048%20de%20plus%20qu'au%20round%208.&text=Au%20total%20ce%20sont%2075%20des%20PDI,tandis%20que%2025%20sont%20dans%20la%20capitale>
- [36] OIT. <https://www.ilo.org/fr/regions-et-pays/ameriques/haiti#:~:text=La%20R%C3%A9publique%20d'Ha%C3%A9ti%20a,est%20Port%20au%20Prince>
- [37] Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC) : <https://www.ohchr.org/fr/instruments-mechanisms/instruments/international-covenant-economic-social-and-cultural-rights>
- [38] PAHO/OPS (2024). Health in the Americas. Haïti – Profil de pays. <https://hia.paho.org/en/profils-de-pays/haiti#:~:text=Le%20taux%20de%20mortalit%C3%A9%20maternelle,la%20valeur%20estim%C3%A9e%20pour%202000>
- [39] Plan d'Action pour l'Environnement (PAE) : https://www.birdscaribbean.org/wp-content/uploads/2015/BCPEWG/Haiti_Plan_d'Action.pdf
- [40] Plan international. Young mother struggles to provide for family amidst Haiti hunger crisis
- [41] Plan stratégique de nutrition : <https://faolex.fao.org/docs/pdf/hai147167.pdf>
- [42] Politique nationale sur les changements climatiques (PNCC), 2019. <https://mde.gouv.ht/phocadownload/PNCC-HAITI-2019%20Final.pdf>
- [43] Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique (PESEC) du FIDA – 2021. <https://www.ifad.org/fr/-/procedures-d-evaluation-sociale-environnementale-et-climatique-pesec-du-fida>
- [44] Procédures opérationnelles et lignes directrices pour les stratégies pays (2019). <https://www.ifad.org/fr/-/document/guidelines-for-preparation-and-implementation-of-a-results-based-country-strategic-opportunities-programme>
- [45] UN Info (2024). Nourrir Haïti en temps de crise, cinq choses à savoir. <https://news.un.org/fr/story/2024/04/1144506#:~:text=Environ%201%2C64%20million%20de,malnutrition%20aigu%C3%AB%20s%C3%A9v%C3%A8re%20en%202024>
- [46] UNFPA (2024). Célébration de la Journée Internationale de la Jeunesse en Haïti autour du thème national « Jeunesse, Paix et Sécurité ». <https://haiti.unfpa.org/fr/news/c%C3%A9l%C3%A9bration-de-la-journ%C3%A9e-internationale-de-la-jeunesse-en-ha%C3%A9ti-autour-du-th%C3%A8me-national-%C2%AB#:~:text=Port%20au%20Prince%2C%2012,Jeunesse%2C%20Paix%20et%20S%C3%A9curit%C3%A9%20%C2%BB>

- [47] WFP (2024). La faim en Haïti atteint un niveau historique : un Haïtien sur deux souffre désormais de faim aiguë. <https://fr.wfp.org/communiqués-de-presse/la-faim-en-haiti-atteint-un-niveau-historique-un-haitien-sur-deux-souffre#:~:text=Alors%20qu'Ha%C3%AFti%20continue%20de,parmi%20toutes%20les%20crises%20mondiales>
- [48] Zappacosta, M. & Barreto, M. (2017). Rapport spécial : Mission FAO/PAM d'évaluation des récoltes et de la sécurité alimentaire en Haïti. <https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/a1ed6086-c606-4de8-86da-d499736af699/content>
- [49] Politique nationale d'égalité entre les femmes et les hommes (2014–2034) : <https://faolex.fao.org/docs/pdf/hai157333.pdf>
- [50] PopulationData.net/Haïti [en ligne], consulté en juillet 2021
- [51] WFP (2023). Haïti : Analyse des conditions de sécheresse, mars 2024. <https://reliefweb.int/report/haiti/haiti-analyse-des-conditions-de-secheresse-mars-2023>

Appendice 3 : **Matrice intégrée des risques pays**

Matrice intégrée des risques pays			
Type de risque	Risque inhérent	Risque résiduel	Mesures d'atténuation
Contexte national • Instabilité politique prolongée et gouvernance institutionnelle déficiente (absence de représentants élus depuis 2020, la succession rapide de Premiers ministres de transition et une faible légitimité des institutions). Cela compromet la continuité des engagements politiques et la mise en œuvre efficace des politiques publiques. • Crise sécuritaire aiguë (montée en puissance des gangs armés), restreignant la mobilité, entravant l'accès aux zones rurales, perturbant les chaînes logistiques et freinant la mise en œuvre des projets de développement. • Extrême vulnérabilité socio-économique de la population rurale face aux chocs internes et externes (inflation élevée, chômage persistant, pauvreté structurelle, insécurité alimentaire aiguë). • Exposition très élevée aux catastrophes naturelles et aux effets du changement climatique (séismes, ouragans, sécheresses, érosion), aggravant la précarité des infrastructures agricoles et rurales. • Faiblesse des cadres stratégiques et institutionnels dans les secteurs agricole et rural, (politiques obsolètes, d'un manque de financement public et d'une faible coordination interinstitutionnelle).	Substantiel	Substantiel	• Appuyer une gestion décentralisée des projets en s'appuyant sur l'UTE et les partenaires locaux pour garantir la continuité opérationnelle malgré l'absence de stabilité institutionnelle. • Programmer des opérations dans les zones plus stables et renforcer les dispositifs de sécurité et la coordination avec les partenaires afin de limiter l'impact de l'insécurité sur la mise en œuvre des projets. • Promouvoir la diversification des moyens de subsistance et l'accès à des mécanismes de microfinance et d'assurance pour renforcer la résilience économique des bénéficiaires ruraux. • Intégrer la gestion des risques climatiques dans la planification territoriale et investir dans des infrastructures agricoles résilientes pour limiter les pertes et soutenir les moyens de subsistance. • Accompagner la révision des politiques agricoles obsolètes et renforcer les

Matrice intégrée des risques pays			
Type de risque	Risque inhérent	Risque résiduel	Mesures d'atténuation
			capacités des institutions nationales à piloter et mettre en œuvre des stratégies alignées avec les priorités du COSOP.
Engagement Politique - Malgré un historique de coopération positive avec les bailleurs, l'instabilité politique chronique et la succession rapide de gouvernements de transition fragilisent la continuité des engagements politiques, y compris pour les projets financés par le FIDA. - La perspective d'élections en 2026, bien qu'importante pour la légitimité institutionnelle, pourrait détourner les priorités de l'administration actuelle et créer un climat de tension politique affectant la prise de décision. - Les priorités stratégiques affichées par le gouvernement pourraient être remises en cause par des événements exogènes tels qu'un choc climatique ou une montée de l'insécurité, affectant ainsi leur mise en œuvre concrète.	Substantiel	Substantiel	- Maintenir un dialogue régulier et constructif avec les autorités nationales, en s'appuyant sur les relations de confiance établies par le FIDA au fil des années avec les ministères clés (MEF, MARNDR). - Consolider le positionnement du FIDA comme partenaire stratégique en participant activement aux plateformes de coordination inter-bailleurs et en soutenant les priorités nationales dans les domaines agricoles et de sécurité alimentaire. - Renforcer la collaboration avec les partenaires au développements (institutions financières internationales (IFIs) et agences des Nations Unies) afin de maintenir le dialogue avec les parties prenantes à tous les niveaux et les acteurs politiques pour garantir un soutien continu aux projets du FIDA.
Gouvernance L'absence prolongée de représentants élus et la paralysie des institutions législatives depuis 2020 ont	Substantiel	Substantiel	Confier la mise en œuvre des projets à l'Unité Technique d'Exécution (UTE) du MEF, structure expérimentée et reconnue par plusieurs bailleurs

Matrice intégrée des risques pays			
Type de risque	Risque inhérent	Risque résiduel	Mesures d'atténuation
affaibli les mécanismes de contrôle et réduit la transparence dans la gestion publique. - Le niveau élevé de corruption perçue (172e sur 180 pays selon Transparency International) accentue les risques de mauvaise gestion, de détournement de fonds et de perte de redevabilité dans les projets. - La superposition des mandats ministériels (MARNDR et MDE) dans les projets FIDA peut générer des conflits institutionnels nuisant à la cohérence et à l'efficacité de la mise en œuvre.			internationaux, permet de réduire les risques liés à la faiblesse institutionnelle. - Fournir une assistance technique renforcée à l'UTE, notamment en matière fiduciaire et de gestion des risques, pour garantir la conformité, la transparence et la performance des opérations financées par le FIDA. - Adapter les dispositifs de gouvernance du projet à l'évolution du contexte national, en maintenant une capacité de réaction rapide face à une éventuelle dégradation institutionnelle. - Mettre en place un budget de contingence pour faire face aux risques liés à aux urgences et aux catastrophes, ainsi que des plans d'urgence pour anticiper et atténuer les perturbations de l'accès au marché des productions agricoles. - Certaines considérations doivent être prises en compte en raison du contexte inflationniste. Entre autres, il est prévu que les contrats du personnel, les budgets du plan d'affaires et d'autres engagements avec les fournisseurs soient établis en dollars américains afin d'éviter les pertes de compétitivité liées à la dépréciation de la monnaie locale. Enfin, il est prévu que le projet effectue des paiements directement à partir du compte désigné en USD. De même, il est

Matrice intégrée des risques pays			
Type de risque	Risque inhérent	Risque résiduel	Mesures d'atténuation
			recommandé que le compte d'exploitation en monnaie locale soit géré avec des niveaux minimums de liquidités.
Macroéconomie - Les politiques macroéconomiques du pays demeurent fragiles, peu viables et vulnérables aux chocs externes (ex. instabilité mondiale) et internes (ex. crise sécuritaire), compromettant la stabilité budgétaire et la planification financière. - L'inflation reste élevée (28,4 % en février 2025) après avoir atteint un pic historique, rendant les coûts d'investissement agricoles et logistiques imprévisibles et affaiblissant le pouvoir d'achat des populations rurales. - La volatilité du taux de change (USD/HTG) complique la planification financière des projets et l'importation d'intrants, affectant directement la rentabilité des filières soutenues. - La faiblesse de la mobilisation des ressources domestiques (ratio impôts/PIB de 4,2 % en 2024) et le surendettement structurel du pays réduisent la capacité du gouvernement à fournir les financements de contrepartie attendus. - Le taux élevé de chômage, la dépendance aux transferts extérieurs et le manque d'infrastructures économiques de base limitent les effets multiplicateurs des investissements ruraux, tout en accentuant la précarité des bénéficiaires.	Élevé	Substantiel	Limiter les contributions financières directes attendues de l'État haïtien en favorisant des formes alternatives de contrepartie (exonérations fiscales, mise à disposition de locaux, affectation de personnel public). Introduire une clause de flexibilité budgétaire dans les projets, permettant des ajustements rapides des activités ou des lignes budgétaires en cas de forte inflation ou de variation du taux de change.
Fragilité et sécurité	Élevé	Substantiel	

Matrice intégrée des risques pays			
Type de risque	Risque inhérent	Risque résiduel	Mesures d'atténuation
• L'insécurité généralisée, marquée par la montée en puissance des gangs armés contrôlant plus de 85 % de la zone métropolitaine de Port-au-Prince, compromet gravement la mobilité, la logistique et la mise en œuvre des projets de développement. • Le déploiement partiel et limité de la Mission Multinationale d'Appui à la Sécurité (MMAS), confrontée à des attaques violentes, peine à rétablir l'ordre, malgré les efforts internationaux coordonnés depuis 2024. • Les perturbations majeures du commerce transfrontalier avec la République Dominicaine, combinées au blocage des ports, aggravent les tensions économiques, logistiques et alimentaires, impactant directement les opérations du FIDA. • La vulnérabilité d'Haïti aux catastrophes naturelles (ouragans, séismes, sécheresses) reste extrêmement élevée, avec 96 % de la population exposée à au moins deux risques climatiques majeurs. • La moitié de la population haïtienne est en situation d'insécurité alimentaire aiguë (IPC3 ou plus), renforçant la précarité sociale et accentuant les risques de crise humanitaire prolongée.			• Décentraliser la mise en œuvre opérationnelle des projets en priorisant le recrutement de prestataires et d'équipes locales dans les zones d'intervention moins exposées à la violence, afin de limiter les déplacements interrégionaux et réduire l'exposition au risque. • Renforcer les dispositifs de sécurité physique et numérique pour le personnel et les actifs des projets, notamment par l'adoption de la signature électronique, l'augmentation des montants de petite caisse, et le respect strict des directives de sécurité de l'UNDSS. • Mettre en place un dispositif de contingence sécuritaire flexible, intégré aux mécanismes nationaux de gestion de crise (ex. Direction de la Protection Civile), afin d'adapter rapidement les modalités opérationnelles aux évolutions du contexte. • Intégrer les principes de sensibilité au conflit et du "Ne pas nuire" dans la conception, le suivi et l'évaluation des projets, en assurant que les interventions ne renforcent pas les tensions existantes et soient perçues comme équitables.

Matrice intégrée des risques pays			
Type de risque	Risque inhérent	Risque résiduel	Mesures d'atténuation
			Appuyer la résilience communautaire face aux risques climatiques aggravant la fragilité, via des actions de gestion durable des ressources naturelles, de protection des mangroves et de formation à la prévention des catastrophes, dans une approche alliant durabilité écologique et réduction de la pauvreté.
Stratégies et politiques sectorielles - Les principales politiques nationales encadrant le secteur agricole (PDA et PSDH) arrivent à échéance en 2025, créant un vide stratégique qui pourrait affecter l'alignement des projets à court terme. - Bien que les priorités identifiées dans ces documents restent pertinentes, l'absence de mise à jour ou d'orientation claire pourrait limiter la cohérence et la continuité des investissements publics dans le secteur rural. - Les contributions d'Haïti à l'Accord de Paris offrent un cadre complémentaire, mais leur opérationnalisation reste incomplète, avec des mécanismes de coordination et de suivi encore fragiles.	Faible	Faible	Les projets seront bien alignés avec les Politiques nationales. Via à un dialogue constant avec les pouvoirs publics, notamment au travers des tables sectorielles régionales du Nord Est, le FIDA veillera à ce que ses activités maintiennent cet alignement tout au long de sa mise en œuvre.
Alignement des politiques Les politiques agricoles actuelles n'intègrent pas suffisamment de dispositifs ciblés en faveur des populations rurales pauvres, des jeunes ou des femmes, ce qui limite leur capacité à répondre aux priorités d'inclusion sociale promues par le FIDA.			Appuyer la révision participative des politiques agricoles nationales (notamment le PDA post-2025) en intégrant des dimensions transversales comme le genre, les jeunes, la nutrition et la résilience climatique, en ligne avec les objectifs du CSN et les engagements

Matrice intégrée des risques pays			
Type de risque	Risque inhérent	Risque résiduel	Mesures d'atténuation
- Le cadre réglementaire lié à la gestion foncière, à la traçabilité des produits agricoles et à la durabilité environnementale demeure lacunaire, freine l'investissement rural, et n'est pas encore pleinement aligné sur les principes de résilience climatique et d'équité du COSOP. - La faible implication des organisations communautaires, des producteurs et du secteur privé dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques agricoles réduit la portée participative et compromet l'adoption de réformes structurelles favorables aux plus vulnérables.			internationaux d'Haïti (ex. Accord de Paris). Renforcer les capacités institutionnelles et techniques des ministères sectoriels (MARNDP, MDE, MEF) pour intégrer systématiquement les approches sensibles aux pauvres, au climat et à l'égalité dans les stratégies publiques et les plans d'action. Soutenir la concertation multisectorielle et multi-acteurs, en favorisant la participation des organisations paysannes, des jeunes, des femmes et du secteur privé rural aux processus décisionnels liés aux politiques agricoles et environnementales.
Élaboration et mise en œuvre des politiques - L'élaboration des politiques agricoles et rurales en Haïti repose encore trop souvent sur des approches descendantes, avec une participation limitée des organisations paysannes, des collectivités locales et des groupes vulnérables. - Les politiques existantes manquent de bases factuelles actualisées (données, évaluations, diagnostics territoriaux), ce qui nuit à leur pertinence, à leur ciblage et à leur efficacité en milieu rural. - Le manque de moyens financiers et humains au sein des ministères techniques (MARNDP, MDE) et l'absence de cadre réglementaire cohérent entravent sérieusement la mise en œuvre effective des stratégies existantes.			Soutenir des processus de planification participative et inclusive, incluant les organisations rurales, les collectivités et les groupes sous-représentés, afin d'assurer l'ancrage local des politiques sectorielles. Financer des études de référence, enquêtes territoriales et diagnostics socio-économiques dans les zones d'intervention du FIDA pour nourrir les décisions politiques de données fiables et contextuelles. Renforcer les capacités techniques et institutionnelles des ministères et des

Matrice intégrée des risques pays			
Type de risque	Risque inhérent	Risque résiduel	Mesures d'atténuation
			services déconcentrés , notamment via la formation, l'appui-conseil et le développement d'outils de suivi-évaluation adossés à des cadres juridiques clairs.
Contexte environnemental, social et climatique - Les populations rurales ciblées par le FIDA en Haïti sont fortement exposées aux aléas climatiques (séismes, sécheresses, cyclones) et à la dégradation accélérée des ressources naturelles, compromettant la productivité agricole, la sécurité alimentaire et la durabilité des moyens de subsistance. - Le manque d'infrastructures résilientes, d'accès à l'eau, à l'assainissement et aux soins, combiné à une vulnérabilité sociale généralisée, augmente l'incidence des maladies, de la malnutrition et des crises sanitaires, notamment en période de catastrophe. - Le faible encadrement réglementaire et institutionnel en matière de gestion environnementale peut limiter la capacité des projets à prévenir efficacement les risques de pollution, d'exploitation non durable des ressources ou de conflits liés à l'accès aux terres et à l'eau.			Renforcer l'intégration des considérations environnementales et sociales dès la conception des projets, en menant des études d'impact, en élaborant des plans de gestion environnementale et sociale (PGES), et en s'assurant du respect des politiques de sauvegarde du FIDA. Promouvoir des pratiques agricoles durables et résilientes au climat, telles que l'agroforesterie, la gestion des bassins versants, la restauration des mangroves et l'agriculture intelligente face au climat, notamment via les activités du projet I-BE. Appuyer les ministères compétents (MDE, MARNDR) et les collectivités locales pour le renforcement des capacités de gestion environnementale, l'application des cadres juridiques existants et la mise en œuvre de mécanismes de contrôle et de coordination environnementale à l'échelle territoriale.
Gestion financière La faiblesse structurelle des systèmes de contrôle interne, conjuguée à une capacité limitée en gestion financière dans les administrations partenaires, accroît	Faible	Faible	

Matrice intégrée des risques pays			
Type de risque	Risque inhérent	Risque résiduel	Mesures d'atténuation
les risques de non-conformité aux règles du FIDA et de mauvaise utilisation des fonds. - L'instabilité institutionnelle et les retards fréquents dans les procédures administratives peuvent entraîner des interruptions de décaissements, des sous-utilisations de ressources ou des reports d'activités critiques. - Le manque d'outils modernes de comptabilité et de suivi financier, ainsi qu'un accès limité aux formations continues pour les agents impliqués, peut affecter la qualité des rapports financiers et compromettre la transparence et la traçabilité des fonds.			Appuyer l'UTE dans la mise en œuvre de procédures rigoureuses de gestion financière, alignées sur les normes du FIDA, en renforçant les contrôles internes et en introduisant des audits internes réguliers. Former les équipes financières et administratives des projets aux procédures FIDA et aux normes internationales de gestion fiduciaire, en assurant une mise à jour continue des compétences. Déployer des outils numériques de comptabilité et de suivi budgétaire, intégrés à un système de rapport harmonisé, pour améliorer la transparence, la traçabilité et la fiabilité des informations financières.
Organisation et dotation en personnel Le faible développement de la profession comptable dans le pays pourrait entraîner une pénurie de profils qualifiés et expérimentés, limitant les capacités des projets à recruter du personnel compétent pour assurer une gestion financière conforme aux normes du FIDA.			Renforcer les capacités locales par des formations ciblées, des partenariats avec les institutions académiques et l'accompagnement technique continu des comptables recrutés, tout en prévoyant l'assistance de consultants externes expérimentés en phase de démarrage du projet.
Processus budgétaire Les dysfonctionnements dans le cycle d'approbation du budget national haïtien peuvent retarder la mise à disposition des ressources publiques nécessaires à la mise en œuvre des projets cofinancés, affectant ainsi	Faible	Faible	Renforcer la coordination avec le MEF pour anticiper les besoins budgétaires annuels, intégrer les engagements FIDA dans la planification budgétaire nationale, et mettre en place un calendrier de décaissements réaliste et suivi régulièrement.

Matrice intégrée des risques pays			
Type de risque	Risque inhérent	Risque résiduel	Mesures d'atténuation
leur exécution et leur calendrier. Cela est d'autant plus vrai avec les risques liés à l'instabilité politique			Un rapport mensuel d'exécution du budget, devrait être préparé par la Direction Financière et communiqué au Coordonnateur d'EFOSE. Le Directeur des opérations le reçoit également, de même que la Direction Exécutive. Un rapport consolidé mensuel d'exécution du budget est préparé par la Direction Financière et transmis au Directeur des opérations et à la Direction Exécutive, dans le même délai.
Flux de fonds et dispositions en matière de décaissement La complexité des procédures de trésorerie et la pression sur les finances publiques augmentent le risque de retards dans le décaissement des fonds des bailleurs ou de leur réaffectation non conforme, compromettant la continuité et l'efficacité des projets.	Faible	Faible	La création des comptes dédiés et sécurisés pour les projets FIDA, assortis de mécanismes de suivi indépendants et de clauses contractuelles strictes sur l'utilisation des fonds, afin d'éviter les détournements et d'accélérer les décaissements, sont une source de mitigation importante de ce risque potentiel. Le fort lien avec le MEF en est une autre.
Contrôles internes La faiblesse des systèmes nationaux de contrôle interne, notamment l'audit interne, limite la capacité à détecter et prévenir les irrégularités, exposant les projets FIDA à des risques de mauvaise utilisation ou d'inefficacité dans l'allocation des ressources.	Faible	Faible	Renforcer les mécanismes de contrôle interne des projets en prévoyant des audits réguliers menés par des auditeurs indépendants agréés par le FIDA, et en formant les équipes de gestion à la gestion des risques fiduciaires. - Au cours du start-up du projet et avant le premier décaissement, une matrice RACI définie devrait être élaborée et complétée en révisant les rôles et responsabilités de tout le personnel impliqué dans la gestion

Matrice intégrée des risques pays			
Type de risque	Risque inhérent	Risque résiduel	Mesures d'atténuation
			financière et conformément à la stratégie de consolidation de l'UTE.
Comptabilité et rapports financiers Les systèmes de comptabilité et d'information financière en Haïti peuvent être parfois obsolètes ou mal intégrés, ce qui peut entraîner des retards ou des inexactitudes dans la production des données financières nécessaires à une gestion efficace et à une prise de décision éclairée.	Faible	Faible	La mise en place des systèmes de gestion comptable modernes et adaptés aux exigences du FIDA, comme fait dans les projets I-BE et EFOSE, accompagnés d'un appui technique et d'une formation continue du personnel pour assurer la qualité, la fiabilité et la ponctualité du rapport financier.
Audit externe L'institution supérieure de contrôle (ISC) peut manquer d'indépendance, de capacités techniques ou de ressources suffisantes pour réaliser en temps utile des audits fiables des activités financées par le FIDA, ce qui compromet la transparence et l'efficacité du contrôle externe.	Faible	Faible	- Les audits ont généralement été réalisés en temps et en heure dans les prochains FIDA en Haïti, et peu de problème ont été mise en avant dans le passé. - S'assurer de visites régulières sur le terrain. Établir un programme graduel de renforcement des compétences pour le personnel local, personnalisant la formation pour cibler les faiblesses spécifiques des contrôles internes identifiées lors des audits, afin d'assurer des améliorations ciblées et efficaces.
Passation des marchés Le manque d'alignement des pratiques nationales de passation de marchés avec les normes du FIDA, combiné à des procédures parfois lentes, peu transparentes ou vulnérables à des influences externes, peut compromettre l'efficacité, la qualité et la ponctualité des acquisitions nécessaires à l'atteinte des résultats du projet.	Faible	Faible	Les expériences avec les projets en cours gérés par l'UTE montrent une grande maîtrise de la sphère de passation de marché, avec des professionnels désormais rodés aux spécificités du FIDA>

Matrice intégrée des risques pays			
Type de risque	Risque inhérent	Risque résiduel	Mesures d'atténuation
Cadre législatif, réglementaire et politique Bien que le cadre législatif haïtien régissant la passation des marchés publics ait été modernisé avec la Loi sur la passation des marchés publics de 2009 et la création de la CNMP, ce cadre reste partiellement aligné sur les standards internationaux et connaît des lacunes importantes en matière de clarté, d'uniformité des procédures et d'intégration des objectifs de développement durable, ce qui limite son rôle stratégique et la conformité des projets FIDA aux meilleures pratiques.	Faible	Faible	Aligner les procédures de passation de marchés des projets FIDA avec les normes internationales, en s'appuyant sur les directives spécifiques du FIDA, tout en collaborant étroitement avec la CNMP pour garantir la compatibilité réglementaire ; et intégrer des clauses liées aux objectifs de durabilité, d'inclusion sociale et de transparence dans les dossiers d'appel d'offres afin de renforcer l'impact stratégique des marchés publics dans la réalisation des objectifs du CSN.
Cadre institutionnel et capacité de gestion Le fonctionnement pratique du système de passation de marchés en Haïti souffre de lacunes institutionnelles, de chevauchements de compétences et de capacités techniques limitées, ce qui affecte l'intégration avec la gestion des finances publiques et compromet l'efficacité, la conformité et la transparence des acquisitions dans les projets FIDA.	Faible	Faible	Les projets du FIDA, mis en œuvre par l'UTE, bénéficient d'une équipe expérimentée et bien familiarisée avec les exigences du FIDA en matière de passation de marchés. Les capacités techniques des membres sont jugées satisfaisantes, et leur co-localisation avec les collègues en charge de la gestion financière favorise une coordination étroite et efficace des processus administratifs et fiduciaires.
Activités d'acquisition publique et pratiques du marché Bien que l'UTE dispose d'une équipe compétente en passation de marchés, l'efficacité opérationnelle peut être limitée par la complexité des procédures nationales, les délais de validation, et l'insuffisance de retours systématiques sur la qualité des prestations, ce qui peut affecter la rapidité, la transparence et la conformité des acquisitions.			Mettre en place des mécanismes de suivi qualité post-marché, renforcer la planification annuelle des acquisitions avec des indicateurs de performance, et instaurer des audits ciblés sur les procédures et résultats de passation afin d'optimiser la performance de l'UTE en tant qu'entité acheteuse.

Matrice intégrée des risques pays			
Type de risque	Risque inhérent	Risque résiduel	Mesures d'atténuation
Responsabilité, intégrité et transparence du système de passation des marchés publics. Le cadre de contrôle interne reste fragile, les mécanismes de lutte contre la corruption peu opérationnelle, et la participation des parties prenantes (y compris la société civile) limitée, ce qui expose le système de passation de marchés à des risques élevés de collusion, de favoritisme ou de détournement, compromettant l'intégrité et la transparence des acquisitions.			Renforcer les dispositifs de transparence et de contrôle externe, notamment en publiant systématiquement les attributions de marchés, en introduisant des audits indépendants orientés sur les risques de fraude, et en associant des observateurs tiers (OSC, communauté locale) dans les processus critiques de passation pour accroître la redevabilité et prévenir les dérives.

Appendice 4 : Document d'évaluation de la fragilité

1. Introduction

La fragilité est définie par le FIDA comme « (...) *une situation de grande vulnérabilité aux chocs naturels et d'origine humaine (...), souvent associée à un risque élevé de violence et de conflit (...)* »³³. Le contexte de la République d'Haïti est caractérisé, depuis de nombreuses années, par plusieurs des dimensions relevées dans cette définition. En effet, le pays a intégré en 2025 la liste de la Banque Mondiale (BM) des pays en évoluant dans un contexte de fragilité liée au « *Conflit* », après avoir, pendant de longues années, fait partie de la catégorie de contexte de « *Fragilité institutionnelle et sociale* ». De plus, Haïti se classe 23^e au niveau mondial concernant l'exposition aux risques climatiques³⁴. Le pays fait donc face à des crises multidimensionnelles prolongées importantes rendant sa situation des plus complexe.

Ce contexte de fragilité reconnue est de fait catégorisé par une neuvième place dans le *Fragile State Index 2024* publié par le Fonds pour la paix, situant le pays entre le Tchad et l'Afghanistan sur l'année étudiée, dans les hautes sphères du classement.

C'est dans ce contexte que le FIDA s'engage dans l'élaboration de sa nouvelle note stratégique de pays portant sur la période 2025 – 2027. Cette nouvelle stratégie est une mise à jour de la précédente qui couvrait la période 2022-2025, et jette les bases de la préparation un document de Programme d'Opportunités Stratégique (COSOP) prévu pour 2027.

La présente note d'évaluation de la fragilité a pour objectif de faire un diagnostic complet de la fragilité du contexte haïtien, d'identifier les facteurs clés étant à l'origine de cette situation, d'identifier les défis majeurs qui entravent la transformation rurale inclusive, en particulier dans les domaines de l'agriculture et de la sécurité alimentaire. Le document aborde également les facteurs potentiels de fragilité, en s'inspirant de la stratégie d'engagement du FIDA dans les pays en situation de fragilité (2016) et de l'approche mise à jour de l'engagement du FIDA dans les situations de fragilité (2023).

2. Analyse des différents facteurs de fragilité par dimension

Depuis de nombreuses années, Haïti est en proie à de nombreuses crises multidimensionnelles ayant mené le pays dans sa situation actuelle de grande instabilité et de fragilité exacerbée. Aussi bien au niveau politique, économique, que social, le pays est en proie à une instabilité croissante. Cette instabilité est une grande cause de la situation d'insécurité actuelle qui s'empire année après année et atteint dernièrement un niveau très préoccupant.

En plus de cette situation causée par l'humain, le pays présente également très vulnérable aux catastrophe naturelle liés aux chocs climatiques de diverses natures. Glissement de terrain (les séismes de 2010 et 2021 ayant entraîné la mort de plus de 280,000 et 2,300 personnes respectivement, en sont des exemples criant), ouragans, tempêtes tropicales et autres sont monnaies courantes sur l'île, participant à cette multi dimensionnalité du caractère fragile d'Haïti.

i. Dimension politique et institutionnelle

La crise politique actuelle en Haïti s'inscrit dans un contexte de longue date d'instabilité institutionnelle, qui a profondément érodé le sentiment de représentation du peuple au sein des instances gouvernementales. Cette fragilité s'est accentuée en janvier 2020, lorsque le pouvoir législatif a cessé de fonctionner : l'ensemble des députés ainsi que deux tiers des sénateurs ont quitté leur poste sans que des élections aient été organisées pour leur succession. Face à ce vide institutionnel, le président Jovenel Moïse a été contraint de gouverner par décret, jusqu'à son assassinat le 7 juillet 2021. Ce drame, symptôme d'une crise politique et sécuritaire majeure, a plongé davantage le pays dans l'incertitude, compliquant sérieusement la transition du pouvoir exécutif.

La nomination de M. Ariel Henry au poste de Premier ministre a cristallisé le déficit de légitimité dont souffre le pouvoir en Haïti. Cette décision a suscité une vive indignation au sein de la société civile, une contestation qui s'est prolongée tout au long de son mandat. Parmi les voix les plus critiques figuraient

³³ IFAD's Strategy for Engagement in Countries with Fragile Situations. IFAD, 2016.

³⁴ According to INFORM report 2025

les signataires de l'Accord de Montana, qui préconisaient plutôt la mise en place d'un gouvernement provisoire pour assurer la transition après l'ère Moïse.

La crise sécuritaire persistante qui a marqué le mandat de M. Ariel Henry a conduit à sa démission le 11 mars 2024, devant l'impossibilité pour lui de regagner le territoire national à la suite d'un déplacement officiel au Kenya. Quelques semaines plus tard, le 25 mars, et sous la pression de la communauté internationale, un Conseil Présidentiel de Transition (CPT) composé de neuf membres avait été instauré, avec pour mission d'organiser de nouvelles élections d'ici 2026 et d'assurer la gestion de la période transitoire. Toutefois, depuis sa création, le CPT n'a pas échappé à l'instabilité chronique du paysage politique haïtien, ayant déjà nommé deux Premiers ministres intérimaires en l'espace de quelques mois seulement. Le manque de confiance du peuple haïtien envers ses dirigeants se retrouve transcrit dans l'indice CPI de *Transparency international* sur la corruption, selon lequel le pays se retrouve classé 168^e au niveau international avec une note totale de 16/100³⁵.

La crise actuelle en Haïti entrave profondément le fonctionnement des institutions étatiques, en particulier les ministères sectoriels tels que ceux des Finances (MEF), de l'Agriculture (MARNDP) et de l'Environnement (MDE), partenaires du FIDA. Basés à Port-au-Prince, ces ministères sont confrontés à de sérieuses difficultés logistiques : déplacements restreints des cadres, dispersion géographique des services, et obstacles au bon déroulement des activités quotidiennes. Si les services déconcentrés en province semblent mieux fonctionner, les communications avec le niveau central restent limitées. Par ailleurs, plusieurs services ont subi une perte importante de personnel qualifié, affaiblissant davantage leur capacité opérationnelle. Au niveau international, le Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH) joue un rôle central d'accompagnement dans le processus de transition politique. Le Bureau soutient les autorités haïtiennes dans l'organisation d'élections inclusives prévues pour 2026, la réforme constitutionnelle et le renforcement des institutions démocratiques, dans un cadre général d'insécurité permanent et d'aggravation de la crise humanitaire actuelle.

Ce contexte politique extrêmement complexe a entraîné des répercussions profondes sur le secteur agricole. L'absence d'une stratégie agricole cohérente au cours de la période de la CSN se fait cruellement sentir : le Plan National d'Investissement Agricole (PNIA) de 2010, tout comme la Politique de Développement Agricole 2010-2025, sont aujourd'hui obsolètes et n'ont pas été renouvelés. Parallèlement, l'urgence persistante des enjeux sécuritaires mobilise l'essentiel des priorités nationales, reléguant l'agriculture au second plan. Résultat : le secteur agricole demeure vulnérable, peu productif et non compétitif, alors même que plus de la moitié de la population haïtienne est en situation d'insécurité alimentaire aiguë.

ii. Dimension sociale

La vulnérabilité sociale en Haïti se manifeste à travers une conjugaison de défis systémiques. Le pays subit un déficit criant de gouvernance, marqué par une absence de la représentation de l'État central au niveau des régions, particulièrement en zones rurales. Cette carence institutionnelle prive une majorité de la population d'un accès aux services sociaux essentiels, exacerbant les inégalités socio-économiques. Parallèlement, l'emprise des gangs armés sur 85 % de la zone métropolitaine de Port-au-Prince a, au début de 2025, provoqué un déplacement massif de populations vers des régions reculées, paralysant les infrastructures critiques et fragilisant davantage les mécanismes de résilience collective. Les flux migratoires vers la République dominicaine et les États-Unis, historiquement élevés, est restreinte drastiquement sous l'effet des politiques restrictives récemment adoptées par ces États.

En 2025, Haïti demeure le pays le plus pauvre de l'hémisphère occidentale. Selon la Banque Mondiale, plus de 64% de la population vit avec moins de 3,65 USD par jour. La crise alimentaire, qualifiée de « préoccupante » par le Global Hunger Index (classement 122e/127 en 2024), frappe plus de la moitié des Haïtiens, les exposant à une insécurité alimentaire aiguë.

Selon un rapport de l'UNICEF de 2025³⁶, ce sont 94% des femmes et jeunes filles qui étaient exposées à des risques accrus de violences basées sur le genre cette même année. Entre janvier et octobre 2024, selon le Human Right Watch³⁷, 5,400 violences basées sur le genre (VBG) ont été signalées,

³⁵ <https://www.transparency.org/en/cpi/2024>

³⁶ <https://www.unicef.org/media/165671/file/2025-HAC-Haiti%281%29.pdf?utm>

³⁷ <https://www.hrw.org/world-report/2025/country-chapters/haiti?utm>

dont 72% impliquaient des violences sexuelles. Liens importants entre la production agricoles et les marchés, les Madan Sara, qui assure le transport et la commercialisation des denrées agricoles dans les zones rurales sont également durement impactées par la crise actuelle. Elles sont en effet confrontées à des extorsions et des violences de la part des membres des gangs armés, résultant en une privation de leur autonomie économique, rendant ces dernières encore plus vulnérables.

La jeunesse haïtienne, qui représente 60% de la population, souffre grandement de la situation actuelle. Selon un rapport de l'Institut National pour la Défense des Droits Économiques, Sociaux et Culturels (INDESC), 95% des jeunes vivent dans une pauvreté extrême, sans accès aux droits fondamentaux. Ce rapport indique que cette jeunesse est « reléguée à la périphérie d'un État absent ». En 2024, les violences pratiquées dans le pays ont entraîné la fermeture de plus de 900 écoles³⁸, empêchant un grand nombre des enfants déplacés de pouvoir accéder à l'instruction qui leur sera nécessaire pour participer à la renaissance du pays.

iii. Dimension économique

Depuis de nombreuses années, l'économie haïtienne souffre d'une situation de fragilité extrême. Il est estimé par la Banque Mondiale que le Produit Intérieur Brut (PIB) du pays a reculé de 10% entre 2019 et 2023, ne permettant pas au pays d'observer une croissance positive à la suite de la pandémie du COVID-19. Le taux d'inflation a atteint un nouveau record en 2023, arrivant à 36.8% sur l'année, bien au-delà de la moyenne mondiale de 5,7%. Ces augmentations ont un impact important sur une population majoritairement pauvre (64 % de la population vivait avec moins de 3,65 dollars américains par jour en 2024 selon la Banque Mondiale).

La crise sécuritaire qui frappe le pays a asphyxié l'économie, contraignant de nombreuses entreprises à réduire ou fermer leurs activités. Le taux de chômage a atteint en 2024, selon ILOSTAT, 15,1% de la population totale.

Le secteur agricole haïtien souffre profondément de la fragilité actuelle du pays. La vallée de l'Artibonite, principal bassin de production alimentaire et source de près de 80 % du riz cultivé en Haïti, est aujourd'hui fortement affectée par la présence croissante des gangs armés. En 2024, on estime qu'environ 7,000 hectares de terres cultivables et irriguées ont été abandonnées, soit près de 25 % de la superficie agricole de la région. À cette insécurité s'ajoute un manque de soutien public : la raréfaction des subventions agricoles a entraîné une hausse des coûts de production et un accès de plus en plus restreint aux intrants essentiels. Par ailleurs, les possibilités de financement restent très limitées, avec à peine 10 % des agriculteurs bénéficiant de prêts agricoles. Par ailleurs, l'économie bleue en particulier la pêche artisanale, l'aquaculture et la gestion durable des ressources marines reste largement sous-exploitée malgré son potentiel en matière de sécurité alimentaire, de création d'emplois et de développement territorial. L'absence de politiques sectorielles claires, la surexploitation des ressources halieutiques côtières, le manque de formation et d'équipements adaptés, freinent sa contribution à l'économie nationale.

Les perspectives économiques pour les prochaines années restent très sombres. Bien que la Banque mondiale prévoie une timide croissance de 1 % pour 2025, cette projection apparaît fragile face à l'aggravation continue de la crise sécuritaire et aux tensions politiques tant internes qu'internationales. La hausse récente des tarifs douaniers imposés par certains partenaires économiques stratégiques, combinée à une diminution de l'aide internationale, risque en effet de prolonger la récession qui frappe Haïti depuis plusieurs années, freinant toute tentative de redressement durable.

iv. Dimension sécuritaire

Haïti fait face à une crise sécuritaire sans précédent qui affecte gravement les conditions de vie, l'économie rurale et la mise en œuvre des projets de développement. Selon le dernier rapport du Bureau des Nations Unies pour la Coordination des Affaires Humanitaires (OCHA) publié en mars 2025, près de 80 % de la zone métropolitaine de Port-au-Prince est sous le contrôle ou l'influence de groupes armés. Cette situation a entraîné près de 360 000 déplacés internes (OCHA, 2025)³⁹, un chiffre en hausse de 20 % par rapport à fin 2024.

³⁸ https://www.plan-international.fr/actualites/haiti-une-crise-humanitaire-met-en-peril-lavenir-des-enfants/?utm_

³⁹ <https://www.unocha.org/haiti>

Le rapport de la Banque mondiale de février 2025⁴⁰ signale que la détérioration sécuritaire n'est plus limitée à Port-au-Prince, mais s'étend progressivement vers certaines zones rurales, notamment dans l'Artibonite, le Bas Plateau Central et le Nord-Ouest. Cela complique l'accès humanitaire et freine les interventions en milieu rural, où opère notamment le FIDA.

Le PNUD (Rapport 2025 sur la Gouvernance en Haïti)⁴¹ souligne que l'effondrement de l'appareil judiciaire et le délitement de la police nationale exacerbent le climat d'impunité, rendant la sécurisation des projets particulièrement difficile.

Dans les départements du Nord-Est, du Nord et du Sud-Est ciblés par le FIDA, la situation sécuritaire demeure relativement plus stable, bien que le risque de propagation de l'insécurité reste élevé. La persistance de foyers d'instabilité pourrait avoir des impacts sur la mobilité des bénéficiaires, des équipements et des équipes de gestion de projets de développement dans les zones isolées, entravant la mise en œuvre des travaux communautaires et des formations. En outre, l'accès aux marchés agricoles souffre déjà de la situation actuelle. Aussi, la difficulté de la situation actuelle pourrait baisser l'attrait pour les investissements privés ruraux.

Tenant compte de ce contexte spécifique, la planification opérationnelle devra impérativement intégrer des mécanismes d'adaptation sécuritaire robustes, tels que des analyses de risques systématiques, la mise en place de dispositifs de mobilité sécurisée et le recours stratégique aux partenaires locaux avec un fort ancrage communautaires. Une approche décentralisée de la mise en œuvre, visant à limiter les déplacements interrégionaux, s'avérera essentielle pour réduire l'exposition aux risques. Parallèlement, le renforcement des capacités communautaires et l'ancrage territorial des projets resteront des stratégies prioritaires afin d'atténuer les effets de l'insécurité et de garantir la pérennité des interventions. Enfin, une collaboration étroite et renforcée avec les agences des Nations unies (OCHA, PAM, PNUD, UNOPS, BID) ainsi qu'avec les ONG opérant dans les zones difficiles sera indispensable pour mutualiser les ressources, coordonner les efforts et maximiser l'impact des actions menées dans ces contextes complexes.

v. Dimension environnementale et changement climatique

Haïti exemplifie le concept de sécurité climatique⁴² qui démontre les liens étroits entre dégradation environnementale, changement climatique, paix et insécurité.

Exposition élevée aux enjeux environnementaux et climatiques :

Haïti subit une dégradation accélérée de son environnement, sous l'effet combiné des pressions humaines, des conflits armés et du changement climatique. Le pays reste l'un des plus exposés aux catastrophes naturelles au monde. Chaque catastrophe majeure entraîne en moyenne une perte équivalente à 2 % du PIB par an, affectant en particulier le secteur agricole, vital pour la subsistance de la majorité de la population.

Selon la Banque mondiale, plus de 96 % des Haïtiens sont exposés à au moins deux types d'aléas majeurs, tels que les ouragans, les inondations, les tremblements de terre, les glissements de terrain et les sécheresses. Cette vulnérabilité est exacerbée par la faible capacité du pays à répondre aux défis environnementaux, ainsi que par une économie largement dépendante de l'agriculture.²⁶

Les tempêtes tropicales et les inondations représentent des menaces importantes, causant des dommages considérables aux infrastructures et aux cultures, et compromettant ainsi la sécurité alimentaire des populations locales. Sur le plan tectonique, Haïti se situe à la convergence de plusieurs failles sismiques actives, notamment la faille septentrionale au nord et la faille Enriquillo-Plantain Garden au sud-ouest, ainsi que des chaînes montagneuses centrales. Cette situation géologique rend le pays particulièrement vulnérable aux tremblements de terre destructeurs.

⁴⁰ <https://www.worldbank.org/en/news/press-release/2025/03/04/world-bank-announces-new-strategy-for-haiti>

⁴¹ <https://www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/2025-03/first-regular-session-2025-report-as-of-12march2025.docx>

⁴² Weathering risks, 2023, Uncovering climate security challenges in Haiti and what to do about them

Lien entre vulnérabilité environnementale et insécurité :

La vulnérabilité environnementale d'Haïti est aggravée par l'insécurité généralisée. Les déplacements forcés provoquent une occupation anarchique des terres agricoles, transformées en lotissements ou en constructions précaires sur des plaines inondables historiquement consacrées à la culture du riz. Repoussées vers les zones montagneuses et côtières, les populations les plus vulnérables contribuent malgré elles à la destruction des derniers massifs forestiers et des mangroves, souvent remblayées avec des déchets pour y ériger des abris de fortune.

Par ailleurs, l'expansion des gangs dans des régions agricoles clés, telles que l'Artibonite, le Bas Plateau Central et le Nord-Ouest, réduit considérablement l'accès aux terres cultivables, menaçant la production nationale de riz et d'autres denrées alimentaires stratégiques. Cette insécurité chronique freine également la transition énergétique vers le gaz propane. Les pénuries récurrentes obligent de nombreux ménages à recourir de nouveau au charbon de bois, accélérant ainsi la déforestation, l'érosion des sols et la vulnérabilité aux inondations.

Dans ce contexte, la Note de Stratégie Pays du FIDA doit renforcer la résilience agricole en soutenant l'agroforesterie, les semences adaptées au climat et la diversification des cultures. Elle devra investir dans la gestion durable de l'eau par la réhabilitation des infrastructures d'irrigation et la protection des bassins versants. La restauration forestière et la conservation des sols sont essentielles pour freiner la dégradation. Le renforcement des capacités institutionnelles ainsi que la sensibilisation et l'intégration des femmes et des jeunes dans la gouvernance environnementale seront également des priorités pour mieux affronter les effets des événements météorologiques extrêmes.

3. Résumé de l'évaluation de la fragilité:

Dimension	1. Facteurs de fragilité	2. Défis pour les pauvres en milieu rural	3. Risque pour la mise en œuvre de la stratégie pays	4. Niveau de risque	5. Recommandations pour soutenir l'engagement du FIDA dans le contexte de la réponse
Politique et institutionnelle	Manque de stabilité institutionnelle, avec une présence limitée et affaiblie de l'Etat lié à un manque d'élections depuis 2016, et des multiples reports des prochaines élections. Absence de stratégie clairement établie pour l'agriculture et les zones rurales sur le prochain cycle. Stratégies gouvernementales sectorielles non mis à jour et caduques. Diminution des ressources humaines et économiques des équipes des Ministères au niveau national et local. Diminution de l'aide au développement.	L'instabilité institutionnelle entraîne un manque de stratégie a moyen/long terme pour soutenir l'agriculture et les zones rurales Manque de support financiers et techniques du gouvernement, pouvant augmenter le sentiment d'isolement de la population rurale. Potentiel perte de financement pour certains projets, et impact important sur les populations rurales. La progression des groupes armés vers les zones rurales aggrave le climat d'insécurité et alimente les dynamiques migratoires internes et externes	La stratégie pays se doit d'être en phase avec les stratégies nationales. Leur manquement, ou changement de cap, pourrait rendre les objectifs de la CSN moins en phase avec ceux du gouvernement. Une concentration des regards et activités sur la capitale pourrait mettre les populations au second plan. En outre, il y a un risque que les activités d'ordre humanitaire prennent une place encore plus importante par rapport aux activités de développement. La stratégie pays se basera sur les disponibilités de ressources FIDA13. Cependant, un environnement moins propice aux investissements internationaux pourrait avoir un impact sur la mise en œuvre globale de la CSN.	Le niveau de risque au niveau politique et institutionnelle est considéré comme moyen. Les besoins des potentiels bénéficiaires des activités du FIDA sont clairement identifiés par toutes les parties. Il est important que le FIDA et d'autres partenaires continue la sensibilisation sur les activités dans les zones rurales qui pourraient être délaissées dans le contexte existant. Haïti reçoit une part non négligeable d'Aide Publique au Développement (APD), laquelle subit déjà des baisses pour l'année 2025. Il faut donc tenir compte de cet aspect comme un vecteur de risque.	Assurer une communication constante avec le représentant du gouvernement pour veiller à ce que les objectifs du CSN soient toujours adaptés au contexte. Rendre plus visible les actions du FIDA au travers une communication plus constante, et renforcer la participation du fonds dans le dialogue politique Assurer un « start-up » du nouveau projet EFOSE qui soit bien médiatisé (même si fait hors du pays). Assurer un support continue du FIDA pour un renforcement des capacités du gouvernement. Le FIDA devra conserver son rôle moteur dans le soutien au zones rurales, se basant non seulement sur le financement direct octroyé par le FIDA13, mais également sur les possibilités de partenariats qui s'offriront dans le futur avec d'autres entités visant à appuyer le monde rural. Le mécanisme des Programmes Adaptatifs Multiphasés (MAPs), récemment développé par le FIDA, représente une opportunité potentielle pour soutenir l'engagement du Fonds dans le

					contexte haïtien. Cette approche pourrait être explorée durant la phase de mise en œuvre de la NSP.
Sociale	Déplacement interne important de population (plus de 1 million de personnes ayant été déplacées)⁴³. Niveau de pauvreté extrême, lié à une fragilité globale importante et a un niveau jugé grave - 4.7M de personnes en état d'insécurité alimentaire. Expansion des groupes armés chez les enfants dans les territoires conquis	Les personnes déplacées subissent les pertes de leurs maisons, terres et moyens de subsistance. Elles se retrouvent dans des contextes non adaptés à les recevoir, et ont un accès limité à l'alimentation, l'éducation et aux services sociaux. Les facteurs de fragilité exposé dans la colonne précédente se démultiplie en milieu rurale. Les populations rurales, déjà confrontées à des problématiques intrinsèques, font maintenant également face à une grande migration interne qui pourrait perturber grandement le tissu social de ces zone reculées. Exposition accrue à la violence, notamment pour les femmes rurales, et grande implication des enfants dans les groupes armés en raison de la fermeture des écoles et du manque d'alternative	Difficultés d'accès aux populations cibles, mobilisation communautaire réduite. L'accès des populations cibles aux moyens de production pourrait être restreint. Potentielle augmentation des tensions en zones rurales, et incapacité d'impacter de manière positive les facteurs identifiés précédemment. L'insertion des jeunes est prépondérante pour les activités du FIDA. La violence des gangs, et l'inclusion de ces derniers au sein de ceux-ci, compromettrait l'impact des activités du FIDA et leurs durabilités.	Risque élevé que les migrations internes entraînent des problématiques pouvant impacter négativement les objectifs de la NSP (afflux de population entraînant des pressions sur les ressources naturelles, sur les couts des produits alimentaires, paupérisation des familles d'accueils, etc.) La capacité d'absorption des zones rurales d'un afflux important de population est jugée faible, et la capacité du Gouvernement de venir en aide à ces zones l'est également.	Mettre en œuvre des programmes ciblant les moyens de subsistance pour les personnes déplacées, les femmes et les jeunes. Soutenir les initiatives de formation professionnelle et de développement des compétences ainsi que les programmes d'emploi pour les personnes déplacées et les jeunes ruraux. Intégrer la protection sociale dans les projets. Renforcer les capacités locales, notamment celles des femmes et des jeunes. Développer des projets et programmes ciblés pour les jeunes, et misant sur la durabilité, pourrait être un bon moyen de soutien de l'engagement du FIDA.
Économique	Conditions économiques très difficiles, avec un PIB/Habitant qui décroît	Ces pressions économiques pourraient atteindre les populations	Augmentation des coûts d'opération en raison de l'inflation.	Le risque économique est jugé comme substantiel,	Afin de maintenir l'efficacité de son engagement, le FIDA devrait continuer à appuyer l'accès au

⁴³ <https://news.un.org/fr/story/2025/01/1152106#:~:text=Ces%20demi%C3%A8res%20donn%C3%A9es%20de%20l.%C3%A0%20plus%20d'un%20million.>

	depuis 2021 (1,835 USD à 1,705 USD en 2024) et une inflation très importante (36.8% en 2023, contre 5.7% de la moyenne mondiale). Perturbation du commerce et des marchés d'exportation, en particulier pour les produits agricoles Absence de stratégie clairement établie pour l'agriculture et les zones rurales ou encore faible capacité des services techniques au niveau local Forte dépendance de la population aux transferts de fonds depuis l'étranger envoyées par sa diaspora (18.9% du PIB en 2023). Les remous que pourrait subir l'économie dans la période prochaine pourraient entraîner une baisse de ces envois, et impacté une population déjà fragile. Accès limité au crédit agricole et faible mécanisation de l'agriculture rurale.	rurales à travers la hausse du cout des intrants agricoles, entraînant une diminution des bénéfices des activités agricoles. La baisse de flux économique provenant des transferts de fonds pourrait accroître les difficultés des habitants de zones rurales, les privant d'une ressource financière importante. L'accès limité au crédit, combiné à la faible mécanisation de l'agriculture, freine l'expansion des exploitations existantes et réduit les perspectives de développement d'une industrie agricole prospère et durable.	Perturbations des chaînes d'approvisionnement, entraînant la réduction de la résilience financière des petits exploitants agricoles et des agro entreprises. Dépendance accrue à l'aide extérieure, rendant incertaine la durabilité à long terme des projets. Les activités opérationnelles prévoyant un effort financier des bénéficiaires (<i>matching grants</i>) pourrait être insoutenable pour un grand nombre des personnes ciblées par les actions des projets.	et l'impact d'une potentielle crise économique à grande échelle pourrait entraîner des conséquences désastreuses pour les populations rurales haïtienne.	crédit rural, promouvoir des chaînes de valeur agricole résilientes, et promouvoir la diversification économique des exploitations agricoles. La création de partenariats public-privé communautaires devrait être encouragé, et des solutions d'investissement communautaires impliquants la diaspora devrait être envisagés
Sécuritaire	Expansion des activités des groupes armés hors des frontières de Port au Prince atteignant le milieu rural.	Cette violence entraine une liberté de mouvement limitée (avec notamment de nombreux couvre-feux établis).	Augmentation des risques sécuritaires des équipes sur le terrain, ainsi que potentielles répercussions sur les biens matériels établis par les projets.	Le risque sécuritaire est très élevé, avec des problématiques mises en avant dans l'ensemble des rapports sur le pays érigé par les acteurs	Afin de soutenir ses activités, le FIDA devra recourir à des ententes avec des partenaires communautaires locaux ainsi qu'avec d'autres organisations des Nations Unies disposant de meilleures capacités

		L'accès aux marchés est rendu difficile par la présence de bandits armés le long des routes qui relie les exploitations aux lieux de ventes. L'intégrité physique des personnes est mise en danger par cette situation.	La situation sécuritaire entraîne des délais importants dans la mise en œuvre des projets, rendant l'accès à certaines zones difficiles voire impossible, et limitant la capacité d'approvisionnement en intrants et biens et l'accès aux services sociaux. La concentration de l'attention nationale et internationale vers Port au Prince peut desservir les zones rurales qui nécessitent un appui constant aussi bien étatique qu'extérieur.	internationaux et nationaux. L'impact de la violence dans le milieu rural pourrait être démultiplié par l'importante migration interne et la grande pauvreté multidimensionnelle dont souffrent ces zones.	d'approvisionnement et de rayonnement au niveau des communautés. Comme expérimentés dans les nouveaux projets approuvés depuis 2021, une structure décentralisée et adaptative devra être privilégiée, dans le but d'appuyer les équipes de projet de la meilleure manière possible. L'intégration de mécanismes d'adaptation sécuritaire robustes, tels que des analyses de risques systématiques, la mise en place de dispositifs de mobilité sécurisée et le recours stratégique aux partenaires locaux devra être établie.
Environment and climate	96% de la population Haïtienne est exposée aux chocs liés au climat (Ouragans, tempêtes tropicales, inondations, érosion hydrique, glissement de terrain). Grande dépendance à l'agriculture pluviale. Forte vulnérabilité de la population aux aléas climatiques.	Cet environnement hostile impacte les populations rurales via des pertes régulières de récoltes dues aux conflits et aux aléas climatiques. Accès limité à l'eau, à la terre, et autres facteurs de production dans les endroits conquis par les groupes armés. Manque d'infrastructure d'irrigation impactant grandement la capacité productive des petits producteurs ruraux.	Le risque identifié est une vulnérabilité accrue des investissements agricoles, possiblement impactés durement par ces événements climatiques, ainsi que la perte de partenaires stratégiques dans les zones touchées par les conflits armés.	Le niveau de risque est élevé, soutenu par des éléments climatiques omniprésents durant la dernière décennie et qui, selon les estimations scientifiques, devraient augmenter dans les années à venir.	Dans le but d'appuyer ses activités, le FIDA devra soutenir des actions visant l'agroécologie et la résilience climatique. Des projets de reforestation et de gestion durable de l'eau devront être mis en œuvre. Pour protéger les activités mises en place, et assurer un appui aux populations cibles, le FIDA pourra s'appuyer sur la coopération avec d'autres institutions internationales opérant dans le pays, ainsi que sur l'intégration d'un composant RED - <i>Response to Emergency and Disaster</i>.

4. Facteurs de résilience

i. Dimension politique et institutionnelle

Pour faire face aux défis d'ordre politique et social identifiés précédemment, plusieurs éléments issus des activités menées par le FIDA peuvent être considérés comme des facteurs de résilience. Les expériences passées ont conduit le FIDA en accord avec le gouvernement à confier l'exécution de ses projets à l'Unité Technique d'Exécution (UTE) au sein du Ministère de l'Économie et des Finances (MEF). Le recours à cette unité spécialisée, qui gère déjà des projets financés par la BID et l'AFD, a permis d'assurer une certaine stabilité institutionnelle, grâce notamment à la compétence reconnue de ses membres. Cela a favorisé de bons résultats des projets actuellement en cours d'exécution. Dans un contexte politique en constante évolution, pouvoir s'appuyer sur une telle structure représente un atout majeur. En outre, l'organisation décentralisée de l'UTE – qui dispose d'une antenne au Cap-Haïtien pour l'IBE et prévoit l'ouverture prochaine d'une autre antenne à Marigot pour l'EFOSE – constitue un avantage essentiel pour une mise en œuvre efficace des projets du FIDA en Haïti.

Au niveau des zones rurales, il existe une grande volonté de la part des acteurs de ces territoires de s'engager en faveur du développement rural, que cela soit au travers la création ou le support aux infrastructures communautaires, ou bien directement en soutien aux producteurs locaux. En outre, de nombreux programmes internationaux cherchent à valoriser la gouvernance au niveau local, un choix judicieux au moment où la pression des gangs à Port au Prince rend difficile la gestion optimum de ces zones depuis la capitale.

Ainsi le FIDA, au travers de ses activités opérationnelles, devra chercher à collaborer étroitement avec les autorités locales dans les zones de ses projets, comme déjà mis en avant dans l'I-BE, tout en assurant la promotion de la planification participative au niveau des communes.

ii. Dimension sociale

Au niveau de la dimension sociale, certains facteurs de résilience ont pu être mis en avant par les habitants des zones rurales, dans un contexte manquant des appuis nécessaire de l'État. Un facteur très important à mettre en avant est le rôle essentiel occupé par les femmes rurales dans l'économie agricole, et plus particulièrement par les Madan Sara⁴⁴. Ces dernières, estimées au nombre de 100,000, occupent un rôle fondamental dans la connexion entre les aires rurales, d'où sont issues les denrées alimentaires, et les marchés (informels ou non) où les produits sont écoulés. Les Madan Sara ont un rôle majeur dans la distribution des aliments, dans un contexte où, selon la Banque Mondiale, 70% du commerce se base sur le secteur informel. La situation sécuritaire actuelle menace le rôle des Madan Sara, ce qui aurait, selon les dernières estimations de la banque mondiale, conduit à une perte de leur revenu de l'ordre de 30%.

En outre, les zones rurales peuvent compter sur des communautés très profondément ancrées et liées à leurs territoires. Ces liens tissés au fur et à mesure des générations entraînent un sentiment communautaire et d'appartenance très important, lequel peut être notamment mis en avant dans les conditions de catastrophes naturelles auxquelles les habitants sont régulièrement confrontés.

Au travers de ses activités, il sera important pour le FIDA d'appuyer l'inclusion des femmes et jeunes dans les activités promues, et appuyer les initiatives portées par les femmes et jeunes des milieux ruraux. Les activités du fonds devront s'appuyer sur les systèmes communautaires déjà en place, cherchant à les perfectionner au travers de financements et de formations techniques nécessaires.

iii. Dimension économique

Les zones rurales proposent d'importants facteurs de résilience au niveau de leur structuration, répondant aux absences répétées de l'État identifiées dans les points précédents. La forte dynamique d'économie locale, menée notamment par les marchés agricoles informels, promeut la vente et la consommation de denrées produites localement. En outre, les zones rurales comptent sur la présence d'organisations communautaires rurales opérant sur les thèmes de commercialisation et de microfinancement, des thématiques que le FIDA devra chercher à appuyer au travers de ses activités.

⁴⁴ <https://haitiantimes.com/es/2025/03/21/Hait%C3%AD-Madan-Sara--inseguridad/>

Il sera déterminant pour le FIDA de continuer la promotion et le soutien des coopératives agricoles et des réseaux de producteurs, tout comme promouvoir l'accès au micro-crédit rural adapté à ces mêmes producteurs. De plus, le renforcement des filières agricoles déjà existantes, et l'accompagnement de celles-ci dans leur formalisation, sera un autre élément prépondérant de la stratégie d'engagement du FIDA durant le prochain cycle d'activités.

iv. Dimension sécuritaire

Le facteur de résilience principal des zones rurales concernant la dimension sécuritaire et la violence est le fait que ces dernières ne sont, pour le moment, pas le théâtre des mêmes scènes dont les habitants de Port au Prince sont confrontés quotidiennement. Jusqu'à présent, les zones rurales telles que celles du Nord, Nord-Est et Sud-Est sont relativement sûres. Cette impression ne doit cependant pas cacher le fait que des faits violents ont également lieu dans ces endroits, même si à un niveau moins élevé que dans la capitale.

Pour le FIDA, il s'agira de continuer ses actions dans des zones où la violence est moins présente, tout en poursuivant le processus de partenariat avec d'autres agences internationales et locales, pour maximiser son impact sur le terrain.

v. Dimension environnementale et climatique

Sur le plan environnemental et climatique, plusieurs éléments clés renforcent la résilience des populations rurales face aux catastrophes naturelles. Les savoirs agroécologiques traditionnels des communautés rurales haïtiennes jouent un rôle fondamental dans leur capacité à résister aux chocs climatiques. En particulier, les pratiques agroécologiques améliorent la fertilité et la capacité de rétention des sols, réduisent l'érosion et la dégradation des terres, et peuvent même contribuer à la protection des habitations. Par ailleurs, les zones rurales disposent souvent de réseaux communautaires dynamiques pour la gestion des ressources naturelles. Ces réseaux représentent un levier essentiel sur lequel le FIDA devra s'appuyer pour assurer le succès de ses interventions.

De fait, il sera important de capitaliser sur les pratiques agroécologiques traditionnelles dans le but d'en renforcer la durabilité. En outre, et toujours dans l'optique de lutter contre les chocs climatiques, il faudra que les activités du FIDA appuie des projets communautaires visant à mettre en place des actions de reforestation et de conservation des sols.

Tableau récapitulatif des facteurs de résilience

Dimension	Facteurs de résilience	Possibilités d'engagement
Politique et institutionnelle	• Présence d'une équipe technique de bonne qualité ayant expérience des projets FIDA. • Volonté d'engagement d'acteurs locaux pour le développement rural. • Programmes d'appui international en faveur de la gouvernance locale.	• Collaborer étroitement avec les autorités locales dans les zones de ses projets. • Promouvoir la planification participative à l'échelle communale.
Sociale	• Rôle central des femmes rurales dans l'économie agricole (Madan Sara). • Résilience communautaire traditionnelle face aux catastrophes.	• Appuyer les initiatives portées par les femmes et les jeunes en milieu rural. • Développer des mécanismes communautaires d'adaptation aux risques. • Investir dans des formations techniques et de leadership rural.
Économique	• Fortes dynamiques d'économie locale à travers les marchés agricoles informels. • Présence d'organisations communautaires rurales opérant dans la commercialisation et le microfinancement.	• Soutenir les coopératives agricoles et les réseaux de producteurs. • Promouvoir l'accès au microcrédit rural adapté aux petits producteurs. • Renforcer les filières agricoles existantes et appuyer leur formalisation.

Sécuritaire	Zones rurales moins affectées par la violence, notamment dans certaines parties du Nord-Est, Nord et Sud-Est.	- Concentrer les investissements FIDA dans les zones rurales à faible niveau de violence. - Travailler avec d'autres agences internationales pour l'acquisition de biens essentiels pour les projets.
Environnementale et climatique	- Connaissances locales traditionnelles sur l'agroécologie. - Réseaux communautaires actifs pour la gestion des ressources naturelles.	- Capitaliser sur les pratiques agroécologiques traditionnelles pour renforcer la durabilité. - Appuyer des projets communautaires de reforestation et de conservation des sols.

5. Résumé Final

Le présent document d'évaluation de la fragilité met en lumière les divers défis auxquels la République d'Haïti est confrontée durant la période étudiée, qu'ils soient politiques, institutionnels, sociaux, économiques, sécuritaires, environnementaux ou climatiques. Parmi ces défis, la priorité actuelle réside dans la résolution urgente de la crise sécuritaire, dont l'aggravation rapide à l'échelle nationale menace de compromettre toute initiative visant à améliorer les autres aspects abordés dans cette note.

C'est dans ce contexte compliqué que le FIDA tachera, au travers de sa nouvelle Note Stratégique Pays 2025-2027, de poursuivre son engagement commencé il y a près de 50 ans. Cet appui devra s'organiser autour d'une approche compréhensive des facteurs de fragilités identifiés dans ce document, et des défis que ceux-ci représentent pour les populations rurales de l'île.

Comme mentionné précédemment, le niveau de risque sécuritaire extrêmement élevé demeure la principale source de complexité de la situation actuelle. Il engendre des répercussions sur l'ensemble des autres critères évalués. Cette situation critique sur le plan sécuritaire devra être résolue par des actions concertées, soutenues par la communauté internationale et approuvées par les institutions politiques haïtiennes. À ce jour, les mesures mises en œuvre n'ont pas permis d'enrayer la détérioration continue de la situation à laquelle la société haïtienne est confrontée.

En permettant l'identification de différents vecteurs de résilience ainsi que des possibilités d'engagement pour les activités du FIDA dans le pays, le document d'évaluation de la fragilité se propose comme un document clés de la stratégie globale 2025-2027. En particulier, il recommande un redoublement des efforts pour l'accompagnement des entités rurales au niveau local, une concentration des investissements du FIDA dans les zones rurales à faible niveau de violence, ou encore le soutien aux coopératives agricoles et réseaux de producteurs, via par exemple d'accès facilité aux micro-crédits adaptés à leur situation.

Dans le contexte particulièrement fragile d'Haïti, il est essentiel d'aborder les dimensions humanitaire, développementale et de consolidation de la paix comme intrinsèquement liées, conformément à l'approche du nexus HDP (*Humanitarian-Development-Peace*), qui vise à dépasser la logique d'une aide à court terme.

C'est dans cet esprit que la stratégie du FIDA pour le cycle 2025-2027 s'attachera à renforcer les partenariats avec les acteurs internationaux et nationaux présents en Haïti. Elle mettra l'accent sur des interventions ciblées en faveur d'un développement à moyen et long terme, à contre-courant d'une grande partie des ressources actuellement concentrées sur l'aide humanitaire d'urgence.

Le projet EFOSE constituera l'un des principaux vecteurs de cette approche partenariale intégrée. Il est notamment envisagé de soutenir l'intégration des petits producteurs agricoles du Sud-Est dans le programme de cantines scolaires promu par le PAM, afin d'assurer une fourniture locale et durable d'aliments aux élèves, tout en dynamisant l'économie rurale. Le FIDA encouragera également la mise en place de mécanismes communautaires de résilience, notamment à travers des formations en gestion des risques, l'accès à des intrants agricoles résilients au climat, et le développement de filets de sécurité sociale adaptés aux contextes de crise.

Par ailleurs, le FIDA poursuivra ses efforts pour s'imposer comme un acteur clé de la coopération internationale en Haïti, en renforçant progressivement sa présence institutionnelle et opérationnelle

dans le pays. La stratégie visera également à appuyer le renforcement des institutions locales, en particulier les collectivités territoriales, afin de favoriser une gouvernance inclusive, redevable et en phase avec les besoins réels des populations.

Appendice 5 : Cadres politiques sectoriels

1. Plusieurs cadres politiques sectoriels ont été élaborés au cours des dernières années. Ils constituent des références importantes pour définir les différentes orientations du développement, qu'il s'agisse du monde rural, de la sécurité alimentaire, de l'environnement ou de l'alimentation scolaire. Toutefois, certains de ces plans nécessitent une actualisation pour rester pertinents et opérationnels. Ci-dessous sont partagés les plans les plus importants identifiés dans le cadre de la conception de cette note.
2. En outre, en juillet 2024, chacun des ministères haïtiens a reçu des feuilles de route du Conseil Présidentiel de Transition (CPT), définissant clairement les grands chantiers prioritaires. Ces directives s'inscrivent directement dans la mise en œuvre des axes stratégiques propres à chaque secteur, avec pour objectif de renforcer la coordination, d'orienter les actions opérationnelles et d'assurer un alignement cohérent des politiques publiques sur les priorités nationales de développement.

Tableau 2- Différents plans et stratégies nationales

Plan / Stratégie	Période d'exécution	Objectifs
<u>Plan national de développement agricole (PNDA)</u>	2010–2025	Ce document reste le principal cadre de référence pour le secteur agricole en Haïti. Il vise à moderniser l'agriculture, améliorer la sécurité alimentaire et réduire la pauvreté. Bien qu'il couvre une période allant jusqu'en 2025, aucune mise à jour officielle n'a pour le moment été publiée. Cependant, une analyse récente souligne la nécessité d'adapter cette politique aux défis actuels, tels que l'insécurité et les changements climatiques. Des discussions sont en cours entre la Banque Mondiale et le gouvernement en vue de la révision de ce plan.
<u>Le Plan stratégique de développement d'Haïti (PSDH) et son opérationnalisation au travers de la Politique et stratégie nationales de souveraineté et sécurité alimentaire et nutritionnelle (PSNSSANH)</u>	2011-2030	Élaboré après le séisme de 2010, le PSDH vise à faire d'Haïti un pays émergent d'ici 2030. Il couvre des domaines tels que l'agriculture, l'éducation et les infrastructures.
<u>Plan national pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle (PNSAN)</u>	2010-2025	Le PNSAN, initialement élaboré en 1996 et actualisé en 2010, vise à éradiquer la faim d'ici 2025. Bien qu'il n'y ait pas eu de mise à jour officielle récente, des discussions sont en cours pour son actualisation afin de répondre aux défis actuels.
<u>Stratégie et Plan d'Action Nationale pour la Biodiversité (SPANB)</u>	Révisé en 2020 – 2030	Objectif général de conserver la biodiversité en vue de la protection de l'héritage et du capital naturels du pays. La concrétisation de cet objectif général impliquera de réduire ou de renverser de manière significative la perte de biodiversité, pour assurer la disponibilité des biens et services écosystémiques essentiels et garantir le partage juste et équitable des avantages fournis par la biodiversité, et

		ce pour le bien-être social, économique et environnemental des générations actuelles et futures d'Haïti.
<u>Plan National de d'Adaptation au Changement Climatique (PNA)</u>	2022 – 2030	Objectif final est un pays de plus en plus résilient aux changements climatiques où le renforcement des capacités adaptatives de toutes les communes et l'adaptation prise dans ses multiples dimensions et alimentée par des données robustes sont au centre des processus de planification et de matérialisation du développement national.
<u>Plan d'action national de lutte contre la désertification (PAN-LCD)</u>	Révisé en 2015	Le PAN-LCD a pour objectif principal de lutter contre la dégradation des terres en Haïti en renforçant les connaissances, les capacités institutionnelles et les cadres législatifs. Il vise également à intégrer cette lutte dans les politiques publiques, à promouvoir la réhabilitation des zones dégradées et à favoriser la coordination entre les acteurs concernés.
<u>Évaluation post-catastrophe (PDNA)</u>	2021	Le PDNA a été lancé en août 2021 pour évaluer les besoins après le séisme dans la péninsule Sud. Bien que le rapport ait identifié des priorités de relèvement, la mise en œuvre de ces recommandations reste limitée en raison de contraintes financières et sécuritaires.
<u>Le Cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (CCDD/UNSDCF)</u>	2023 - 2027	4 priorités stratégiques autour desquelles le cadre de coopération est articulé : i) Gouvernance, sécurité et État de droit ; ii) Transformation économique inclusive ; iii) Services sociaux de base et appui au contrat social ; et iv) Gestion de risques multidimensionnels, environnement et développement territorial. Les 5 effets identifiés qui contribueront à la réalisation de ces priorités sont les suivants : i) Gouvernance et de l'État de droit ; ii) Justice et Droits Humains ; iii) Modèle économique inclusif ; iv) Services sociaux de base ; et v) Environnement, gestion des risques multidimensionnels et gouvernance territoriale.
<u>Évaluation rapide de l'impact de la crise sécuritaire en Haïti (ERIC)</u>	2024	Dresse un tableau alarmant de la situation économique, sociale, institutionnelle et sécuritaire du pays. Il a été élaboré à l'initiative du Gouvernement haïtien, avec l'appui de plusieurs partenaires internationaux (Banque mondiale, Union européenne, BID, Nations Unies), dans un contexte de transition politique amorcée au printemps 2024
<u>Politique et Stratégie Nationales d'Alimentation Scolaire (PSNAS)</u>	2024 - 2030	Il vise à garantir une alimentation scolaire saine, locale et durable pour tous les élèves, tout en renforçant l'économie agricole, la gouvernance locale et la participation communautaire. La stratégie ambitionne d'atteindre 100 % d'approvisionnement local d'ici 2030 et de faire de l'alimentation scolaire un levier de développement multisectoriel en Haïti.

Appendice 6 : Création de partenariat

1. La stratégie du FIDA en Haïti repose fortement sur la consolidation de partenariats stratégiques avec les entités publiques et privées que ce soit au niveau national ou au niveau local. Il est, en effet, prévu au cours des différents projets, de s'appuyer sur les directions départementales tout en les renforçant et en les dotant de moyens de fonctionnement. Ce renforcement, tant en termes de compétences que de moyens, reste primordial pour la mise en œuvre des programmes. Les principales entités du Gouvernement d'Haïti (GdH) identifiées pour ces actions sont :

- **Le Ministère de l'Économie et des Finances (MEF)**, à travers son **Unité Technique d'Exécution (UTE)**, est responsable de la mise en œuvre des projets **I-BE** et **EFOSE**.
- **Le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR)**, qui a hébergé l'unité de mise en œuvre de nombreux projets financés par le FIDA, notamment le **PURRACO** lors du cycle précédent. Les **Directions Départementales Agricoles (DDA)** assurent le suivi opérationnel des activités sur le terrain, avec l'appui d'un **point focal** désigné par la direction du ministère.
- **Le Ministère de l'Environnement (MDE)**, qui est particulièrement impliqué dans le suivi des activités relatives à la gestion des **aires protégées**, notamment dans le **département du Nord-Est**. Un **point focal** y est également désigné pour assurer la coordination avec le projet.
- **Le Ministère à la Condition Féminine et aux Droits des Femmes (MCFDF)**, qui intervient sur les aspects liés au **genre**. Dans le cadre du projet PURRACO, un partenariat avait été établi pour la réalisation d'un **diagnostic genre** et l'organisation de **sessions de formation à destination des cadres du projet**.

2. En outre, le FIDA, à travers ses activités dans le pays, a établi des partenariats avec des entités de la société civile, telles que l'Agence Nationale des Aires Protégées (ANAP) et la Fondation pour la Biodiversité Marine (FoProBim). Dans le cadre du projet EFOSE de nouveaux partenariats seront établis avec des organisations de la société civile du département du Sud Est (mouvement social, organisation de femmes, ONG locales). Le soutien apporté dès le démarrage des projets à ces organisations vise à renforcer leur influence et leur capacité d'action au sein des territoires où le FIDA déploie ses activités. Des partenariats seront également développés avec des prestataires privés pour la mise en œuvre de certaines activités.

En plus de ces entités nationales, d'autres partenariats seront développés / renforcés avec les partenaires techniques suivants :

- **La Banque Interaméricaine de Développement (BID)** : Considérée depuis de nombreuses années comme un acteur clé du développement en Haïti (avec un portefeuille d'intervention varié), la BID met en œuvre depuis 2022 le programme PAPAIR⁴⁵, qui vise à améliorer la productivité agricole et halieutique en Haïti, programme faisant suite au PITAG. Ce dernier intervient dans les départements du Nord, Nord-Est, Sud et Grande Anse, avec des actions portant sur l'irrigation, les infrastructures rurales et l'accès aux marchés. En 2024, la BID et le gouvernement haïtien ont lancé un Plan de relèvement et de développement 2025-2030, avec le soutien de la Banque mondiale, de l'ONU et de l'UE. Ce plan vise à renforcer la résilience d'Haïti autour de trois axes : développement économique inclusif, accès aux services de base, et renforcement des institutions. Il privilégie la décentralisation en investissant en dehors de Port-au-Prince, notamment dans le Grand Nord, pour favoriser un développement équilibré et durable. Des discussions entre le FIDA et la BID sont en cours sur une collaboration pour un futur projet, suivant le *Memorandum of Understanding* (MoU) signé entre les 2 entités en mai 2024.
- **L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)** : Depuis 2017, la FAO intervient en Haïti dans le cadre d'un [Cadre de Programmation Pays](#), centré sur la sécurité

⁴⁵ <https://www.iadb.org/en/project/HA-J0002>

alimentaire, le développement des filières agricoles, la gestion durable des ressources naturelles, et le renforcement de la résilience face aux crises et catastrophes. Elle collabore étroitement avec le MARNDR et le MEC, ainsi que les directions départementales et acteurs locaux. Les actions de la FAO se concentrent sur des projets ciblés dans les régions du Nord-Est et du Sud d'Haïti, notamment autour de la gestion des ressources naturelles et du développement des filières agricoles. Un volet important de ses activités concerne le soutien aux femmes rurales, en particulier dans le Sud-Est, avec des initiatives de formation, de transformation des produits agricoles et de développement de plans d'affaires, visant à renforcer leur autonomie économique. Cette expérience pourrait être profitable au FIDA dans le cadre de l'exécution des activités supportées par l'EFOSE. En outre, l'initiative « Main dans la Main », à laquelle participe le FIDA en Haïti et dans divers pays, pourrait être bénéfique pour rapprocher davantage les deux institutions.

- Le Programme Alimentaire Mondial (PAM) : Le PAM déploie une réponse humanitaire majeure face à une crise alimentaire aiguë sans précédent. En 2025, plus de 1,3 million de personnes ont bénéficié de son appui à travers la distribution de repas chauds, de rations alimentaires et de transferts monétaires. Cette aide vise principalement les populations les plus vulnérables, notamment les déplacés internes et les enfants, tout en intégrant des programmes de renforcement de la résilience des communautés. Un pilier essentiel de l'intervention du PAM en Haïti est le soutien au Programme National de Cantines Scolaires (PNCS) qui vise à améliorer la nutrition des enfants tout en stimulant l'agriculture locale. L'objectif est d'atteindre entre 3,6 et 4 millions d'élèves d'ici 2030. Cette dynamique s'appuie sur une forte augmentation des achats auprès des producteurs locaux, passant de 5 % à 70 % en quelques années, impliquant aujourd'hui plus de 20 000 petits producteurs et 223 organisations agricoles. C'est dans ce domaine qu'est prévue une collaboration avec le FIDA au travers du projet EFOSE, qui tâchera d'appuyer les petits producteurs locaux et leur permettre de soutenir le PNCS au travers de leur production.
- Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) : Le PNUD joue un rôle clé en Haïti, en soutenant la gouvernance démocratique, la réduction de la pauvreté, le développement économique et la résilience climatique. Il appuie notamment l'organisation des prochaines élections, malgré des défis sécuritaires majeurs. Le PNUD accompagne des initiatives concrètes comme la stabilisation urbaine (cartographie et déblayage), la sauvegarde du patrimoine culturel, la production d'un rapport sur la vision économique d'Haïti. Il soutient aussi le développement agricole à travers des projets locaux (irrigation, élevage, régénération du café, routes rurales), l'appui à l'entrepreneuriat et l'introduction d'outils financiers numériques pour stimuler les territoires, notamment dans le Nord. Enfin, le PNUD plaide pour une meilleure intégration d'Haïti dans les politiques commerciales régionales. Un partenariat pour le projet I-BE pourrait prochainement être développé autour d'activités liées aux fonds climatiques.
- La Banque mondiale (BM) a renforcé son engagement en Haïti. En 2023-2024, elle a investi 180,7 millions de dollars pour améliorer les services de base, lutter contre l'insécurité alimentaire et renforcer la résilience aux catastrophes. Son portefeuille actif comprend 18 projets totalisant 1,25 milliard de dollars, couvrant notamment l'agriculture, la santé, l'éducation, l'énergie, l'eau et le développement urbain. Dans le secteur agricole, deux projets majeurs sont en cours : le *Projet d'agriculture résiliente pour la sécurité alimentaire* (PARSA) (152 M\$, Sud et Plateau Central) et la phase 2 de "*Haïti – Territoires Productifs Résilients*" (50 M\$, Nippes et Ouest), qui adopte une approche intégrée combinant agriculture, environnement et gestion de l'eau. Pour la période 2025-2029, un nouveau Cadre de Partenariat Pays a été approuvé, incluant un financement de 320 millions de dollars et visant à jeter les bases d'une reprise économique et sociale. Ce plan stratégique met l'accent sur la restauration de la gouvernance, le maintien des services publics essentiels et la promotion d'une croissance inclusive et durables. La BM coanime également le **Groupe Thématique PTF sur la Sécurité Alimentaire et la Nutrition**, un espace de coordination des bailleurs et agences internationales en lien avec les priorités définies par la **Coordination Nationale de Sécurité Alimentaire (CNSA)** et discutées au sein du Groupe Technique de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (**GTSAN**). Des opportunités de collaboration existent autour du renforcement institutionnel du MARNDR (passation de marché, formation) et d'initiatives structurantes telles que le registre des agriculteurs ou les mécanismes incitatifs en milieu rural.

Dialogue politique :

3. Les partenariats identifiés seront **renforcés** dans le cadre de cette nouvelle CSN par un **dialogue politique au niveau national**. En 2025, le FIDA poursuit son engagement en Haïti en renforçant le dialogue politique avec les autorités nationales, notamment le Conseil Présidentiel de Transition (CPT). Le 27 janvier 2025, une rencontre stratégique a eu lieu entre le président du CPT, Leslie Voltaire, et le Président du FIDA, Alvaro Lario, pour discuter des réponses aux crises alimentaires et socio-économiques actuelles. Lors de cet échange, le président Voltaire a souligné l'urgence de mobiliser les partenaires internationaux pour soutenir Haïti face à l'insécurité alimentaire croissante. En réponse, le FIDA a réaffirmé son engagement à collaborer étroitement avec le gouvernement haïtien, en alignant ses financements et programmes sur les priorités définies par les autorités nationales, dans une approche concertée visant à maximiser l'impact des interventions sur le terrain.